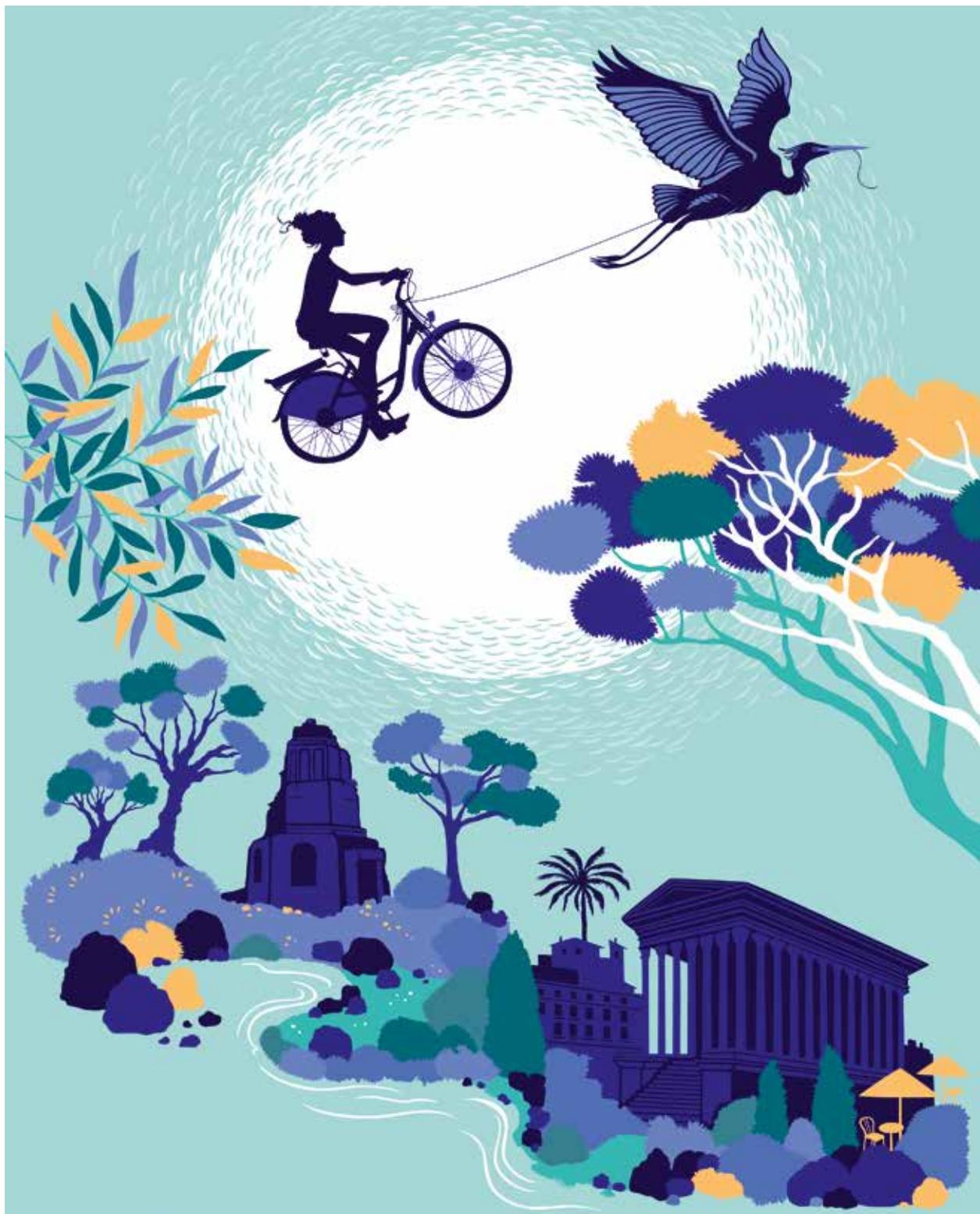


METROPOLE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

N69 ÉTÉ 2023



© Stéphanie Desbenoit

PRENDRE UN NOUVEAU DÉPART

Nîmes Métropole, notre territoire

39 communes |



7 territoires |



261 728 habitants* |



4^e agglomération d'Occitanie
après Toulouse, Montpellier et Perpignan



* Source : Insee, population légale totale des communes en vigueur au 1er janvier 2023

Leins Gardonnenque

Domessargues
Fons-outre-Gardon
Gajan
La Rouvière
Maressargues
Montagnac
Montignargues
Moulézan
Saint-Bauzély
Saint-Geniès-de-Malgoirès
Saint-Mamert-du-Gard
Sauzet

Gardonnenque

Dions
La Calmette
Saint-Chartes
Sainte-Anastasie

Garrigue

Bezouce
Cabrières
Lédenon
Marguerittes
Poulx
Saint-Gervasy
Sernhac

Costières

Bouillargues
Caissargues
Garons
Générac
Manduel
Redessan
Rodilhan

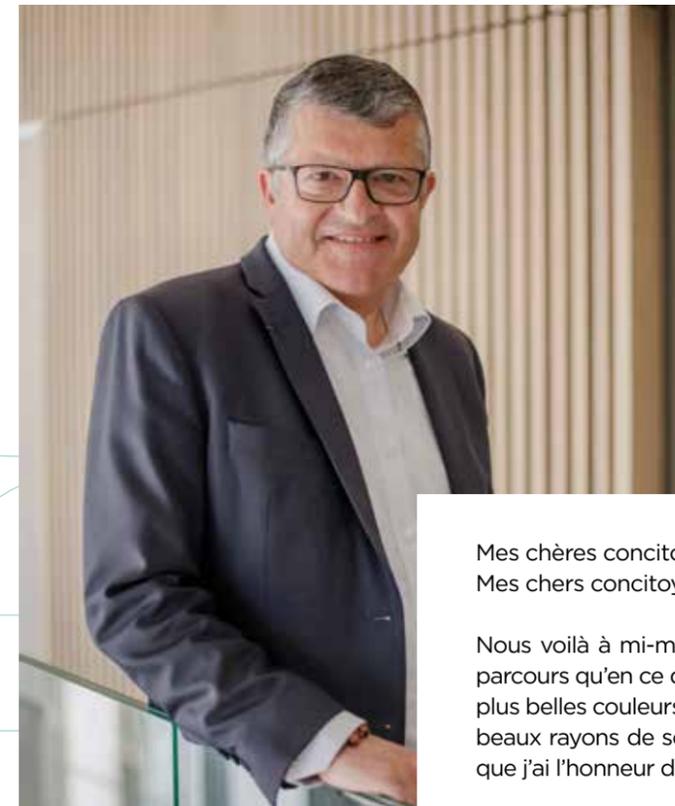
Vaumage

Bernis
Caveirac
Clarensac
Langlade
Milhaud
Saint-Côme-et-Maruéjols
Saint-Dionisy

Camargue

Saint-Gilles

Nîmes



Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

Nous voilà à mi-mandat ! Et quel meilleur moment pour atteindre le milieu du parcours qu'en ce début de période estivale, tandis que notre territoire prend ses plus belles couleurs festives, où notre art de vivre à la nîmoise se pare de ses plus beaux rayons de soleil ? Juillet 2023 marquera donc les trois ans de ce mandat que j'ai l'honneur de présider.

Cet « anniversaire » est l'occasion pour moi de revenir sur le cap que j'ai fixé en 2020 et le travail accompli depuis avec les élus communautaires et les agents de Nîmes Métropole. C'est aussi le moment d'expliquer ce qui avance et parfois ce qui tarde, de rappeler les principaux défis à relever pour optimiser nos services publics et la qualité de notre cadre de vie.

Depuis l'élection de 2020, les crises sanitaire, climatique et énergétique ont pris une importance particulière. Pour autant, fortes du redressement budgétaire que nous avons opéré, ces trois années ont été riches en projets et en évolutions pour tous les habitants de l'Agglomération et ses 39 communes membres.

Rétablissement de la trajectoire financière, sécurisation de nos ambitions, amorce de la transition énergétique et écologique, recentrage de son action sur ses compétences propres : notre écométropole a pris un nouveau départ permettant de conforter ses projets majeurs et structurants au service d'un bel avenir durable pour toutes et tous.

Tout mettre en œuvre pour que nos enfants et nos petits-enfants, ceux des nouveaux arrivants que nous accueillons à bras ouverts, puissent grandir, s'instruire, travailler, s'épanouir et vieillir sur ce territoire que nous chérissons tant : telle est ma vision, l'engagement et même le combat que je porte pour notre écométropole de Nîmes. Et je continuerai à le mener sans relâche.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bel été. •

Franck Proust

Président de Nîmes Métropole

*Ces trois années
ont été riches
en projets et
en évolutions
pour tous les
habitants de
l'Agglomération.*

NÎMES MÉTROPOLE
JAZZ
FESTIVAL

22 SEPTEMBRE > 21 OCTOBRE 2023

17^e ÉDITION
 WWW.NMJF.FR

- Keziah Jones • Yilian Cañizares • Chucho Valdés • Roberto Fonseca •
- Ana Carla Maza • Omar Sosa • Rolando Luna • Judith Hill • Amarao Freitas •
- Carles Benavent • Tomasito • Raynald Colom • Chano Dominguez • Antonio Lizana •
- Sarah Lenka • Osemako • Arthur Dubois • Dee Dee Abella • Elliavir • Poco Assai •
- Dunes • Roé • Michel Pastre • Idik • Djagda •



Photo coup de cœur

En mai dernier, l'Agglo a lancé sa première déclinaison locale du grand rendez-vous national « Mai à vélo ». Le succès était au rendez-vous avec plus d'un millier de participants de tout âge qui se sont adonnés aux joies du deux-roues ! 35 événements étaient proposés : initiations, balades, randonnées, ateliers de remise en selle ou de réparation, bourse aux vélos, sensibilisation à la prévention routière, grand challenge... Sans oublier les quelque 20 événements réservés aux agents, salariés, écoliers, collégiens et seniors. Empreinte d'enthousiasme et de fraîcheur, cette photo, prise lors de la balade urbaine à Manduel le 4 mai 2023, nous rappelle que le vélo est solidaire et salutaire ! Il incline au partage et prédispose à garder la forme ! Un grand merci encore aux 16 communes et 30 partenaires - entreprises, associations, écoles... - qui ont fait de cette première édition de « Mai à vélo » un succès. Rendez-vous en 2024 pour donner encore plus d'ampleur à cet événement. À bon entendre ! •

SOMMAIRE

METROPOLE ÉTÉ 2023



17

DOSSIER

**2020-2023 :
Bilan mi-mandat
de Nîmes Métropole**



30

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**CHU de Nîmes,
locomotive
de la filière santé**

33

COLLECTE & TRAITEMENT
DES DÉCHETS

**Pour réduire vos
déchets, adoptez le
compostage**



08
BRÈVES

12
ILS FONT
BOUGER L'AGGLO

22
FINANCES

**Budget 2023 : contexte,
enjeux et ambitions**

24
AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE

**« Nîmes (éco)Métropole 2032 » :
le cap est fixé !**

38
IMMERSION
**Plongée dans l'univers
des données géographiques**

40
TRADITIONS
**« L'afición », un art de vivre
aux multiples facettes**

42
ÉCOTOURISME
**Et si on réinventait
nos week-ends ?**

44
BIODIVERSITÉ
**Ils habitent près
de chez nous**

50
LA TRIBUNE POLITIQUE

51
LES NUMÉROS TRÈS UTILES

26

PROTECTION DES BIENS
& DES PERSONNES

**Vistre de la Fontaine,
un cours d'eau remodelé**



36

L'AGGLO RÉPOND
À VOS QUESTIONS

**Pourquoi tant de
travaux sur les
réseaux d'eau ?**



46

ZOOM AGGLO

Costières



28

FOCUS INFRASTRUCTURE

**Avec les PEM, Nîmes
Métropole décarbone
la mobilité**



Nîmes Métropole : Hôtel communautaire "Le Colisée",
3 rue du Colisée, 30947 Nîmes Cedex 9
04 66 02 55 55 - lacom@nimes-metropole.fr
Directrice de la publication : Sabine Torres, directrice de la communication
Rédaction : JAM et Direction de la communication de Nîmes Métropole
Photos : Direction de la communication de Nîmes Métropole sauf mention contraire

Illustrations : œuvre réalisée par Stéphanie Desbenoit (couverture)
Création maquette & infographies : Barcelona&co et JAM
Impression : Imaye Graphic - Tirage : 118 600 exemplaires
Distribution toutes boîtes aux lettres de Nîmes Métropole :
Adrexo - Dépôt légal à parution





BRÈVES



22.02

Rencontre avec les élus de Gardonnenque, Vaunage et Costières

C'est un engagement pris par Franck Proust, président de Nîmes Métropole, lors de sa prise de fonction en juillet 2020 : aller à la rencontre des maires et de leurs élus municipaux pour renforcer le lien communautaire. Trois ans plus tard, les rencontres se poursuivent, comme avec les élus des communes de La Calmette, Saint-Chartes mais aussi Redessan et Rodilhan au cours du premier semestre 2023. Des temps d'échanges très appréciés au cours desquels sont abordés les principaux dossiers des communes membres en lien avec les compétences de l'Agglomération, mais aussi les projets pouvant donner lieu à des fonds de concours de cette dernière afin de les accompagner dans le co-financement de leurs ouvrages ou équipements structurants. Ces échanges permettent également d'ouvrir le champ des réflexions ; des pistes d'amélioration sont évoquées puis soumises aux services de Nîmes Métropole pour améliorer la qualité des services publics. •

09.03

130 dirigeantes présentes pour « Entreprendre au féminin »

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes qui se tient chaque année le 8 mars, Nîmes Métropole - via sa compétence « Développement économique » -, a souhaité organiser une rencontre avec les femmes dirigeantes, porteuses de projet et cheffes d'entreprise de l'Agglomération. Jeudi 9 mars, en partenariat avec les associations Gard à Elles et Bouge ta boîte, près de 130 invitées ont ainsi pu rencontrer des acteurs et institutions majeurs du territoire, et échanger sur des thématiques aussi variées que le financement, le conseil en développement, les statuts ou les formalités administratives. Notre territoire a de nombreux atouts et les femmes dirigeantes, porteuses de projets et cheffes d'entreprises y concourent largement ! Tel était le message porté par l'Exécutif et les deux élus qui ont impulsé cette rencontre : Olivier Fabregoul, vice-président délégué au développement économique, et Thiphaine Leblond, conseillère communautaire missionnée à la promotion de l'égalité femmes-hommes. •



30.03

Enquête de satisfaction positive pour le nouveau réseau Tango

Lancé fin août 2022 après plusieurs mois de concertation, le nouveau réseau Tango a fait l'objet d'une enquête de satisfaction et les résultats sont probants : 70 % des personnes sondées sont satisfaites de la nouvelle offre de transports proposée

par l'Agglo. Plus de 3 000 personnes ont été interrogées sur 3 semaines, du 28 novembre au 16 décembre 2022, dont 10 % de non-usagers du réseau Tango et 30 % d'actifs. Autre chiffre marquant, 80 % des usagers du réseau se rendant dans les zones d'activité économique (ZAE), sont satisfaits de la meilleure desserte mise en place. Parmi les principales attentes du public, une plus grande fiabilité des lignes et encore plus de fréquences. À la demande d'Allobus, une nouvelle enquête propre au service de transport sera bientôt déployée. Comme pour la première,

cette enquête, boostée par les médias et réseaux sociaux, sollicitera des abonnés Tango, des communes, des comités de quartiers, des associations et des entreprises. •



13.04

Aéroport de Nîmes : une nouvelle ligne vers Porto

Après l'Irlande et l'Ecosse, l'aéroport de Nîmes Grande Provence Méditerranée a signé une nouvelle destination vers le Portugal fin décembre 2022 ! Une ligne Nîmes <> Porto qui vient renforcer le partenariat et les échanges avec le sud de l'Europe. Mise en service en mars 2023, inaugurée par les élus en avril, cette nouvelle ligne

Ryanair confirme la dynamique économique et touristique de cette infrastructure majeure de notre territoire dont Nîmes Métropole a la charge. Avec 2 rotations par semaine depuis fin mars jusqu'à fin octobre 2023, ces vols vers Porto viennent donc compléter l'offre de l'aéroport nîmois avec les dessertes déjà existantes de Londres, Dublin, Bruxelles, Fès, Marrakech et Édimbourg. Une 7^e ligne qui vient conforter la stratégie visant à faire de l'aéroport de Nîmes une porte d'entrée incontournable vers la Grande Provence. •

20.04

Face au risque inondation, adoptez Nîm'Alabri !

Vous habitez en zone inondable sur le bassin versant du Vistre de l'Agglomération ? Grâce au dispositif Nîm'Alabri, initié à Nîmes et désormais étendu à d'autres communes de Nîmes Métropole, vous pouvez bénéficier d'un diagnostic gratuit, d'un accompagnement personnalisé et d'aides financières pour adapter votre logement et mieux vous protéger face aux inondations. Les travaux peuvent être subventionnés

à 85 % sans condition de revenus, et jusqu'à 100 %. Un dispositif porté par l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) du Vistre Vistrenque via l'opérateur Mayane, en partenariat avec Nîmes Métropole ainsi que l'État, la Région Occitanie et le Conseil départemental du Gard. Près de 6 000 foyers de la métropole de Nîmes ont déjà bénéficié d'un diagnostic gratuit et près de 500 ont réalisé les travaux grâce aux subventions. Bon à savoir : le diagnostic inondation est obligatoire pour tout bien situé en zone inondable depuis l'approbation du Plan de prévention du risque inondation (PPRI) de la commune concernée. Alors n'hésitez plus ! nimalabri.fr •



Accéder au site ici ▶



08.06

Terroirs vagabonds 2023 : à vos jambes et papilles

Sillonner les beaux sentiers de notre territoire, déguster avec les yeux ses paysages, (re)découvrir les saveurs exceptionnelles de nos produits du terroir, aller à la rencontre des femmes et des hommes dont le talent fait la fierté de notre territoire... Les Terroirs vagabonds offrent tout cela à la fois ! Portée par Michel Verdier, membre du bureau communautaire délégué à l'agrotourisme et maire de Saint-Côme-et-Maruéjols, cette première édition se tient de juin à novembre

2023. Organisée autour de balades gourmandes, elle est destinée à mettre en valeur (et en papilles !), ce qui fait notre art de vivre à la nîmoise : la beauté de nos paysages alliée à la générosité de nos tables ! Petits et grands, ne manquez pas ces nouvelles animations gratuites qui vous offrent un cheminement bucolique et gastronomique inédit autour d'agriculteurs, viticulteurs, éleveurs, artisans aux savoir-faire faisant partie de notre patrimoine commun. •



Découvrir le programme ici ▶



09.06

Nouveau site pour les Archives de Nîmes

Etat civil du siècle dernier, iconographies d'exception, magazines d'époque, cartes cadastrales... Avez-vous déjà exploré les richesses des Archives de Nîmes ? Il s'agit d'un service mutualisé entre la Ville de Nîmes et Nîmes Métropole, dont les missions sont de collecter, classer, conserver, communiquer et mettre en valeur les documents produits par les services des deux collectivités ainsi que ceux des

organismes ayant une mission de service public dans l'Agglomération. Près de 1 000 demandes lui parviennent chaque année pour consulter des documents représentant quelque 7 km d'archives ! A l'occasion de la journée internationale des archives le 9 juin, les Archives de Nîmes ont lancé un nouveau site internet dédié au grand public : archives.nimes.fr. Très ergonomique et facile d'usage, il est destiné à simplifier les demandes d'accès à la salle de lecture au centre-ville de Nîmes, ou à la consultation des archives numérisées en ligne. Prochain chantier : la numérisation complète du fonds. •



Accéder aux archives des communes de l'Agglo ici ▶



19.06

Nouveaux services pour la collecte de vos déchets

Dans le cadre du renouvellement de ses marchés de collecte des déchets ménagers et assimilés sur la Ville de Nîmes, Nîmes Métropole, en partenariat avec ses prestataires Suez et Coved, a mis en place de nouveaux services. Objectif ? Gagner en efficacité côté Agglo, faciliter le geste de tri côté usagers. En premier lieu, un nouvel univers graphique a donc été créé rappelant les ambitions communes : « Plus de tri, moins de déchets : engageons-nous ensemble », qui sera décliné sur tous les nouveaux outils à venir (guide de tri, calendrier de collecte, etc.). Pour aider les usagers à mieux trier

quotidiennement leurs déchets, des animations et des dispositifs d'accompagnement aux nouveaux gestes de tri vont être mis en place par une équipe dédiée à la prévention des déchets dès l'été 2023 sur Nîmes. Sans attendre cette date, les usagers peuvent d'ores et déjà découvrir les services de gestion de leurs déchets en allant sur le site monservicedechets.com ou en téléchargeant l'appli. •

Accéder au site ici ▶



12.06

Première borne monétique eau à Cabrières

Afin de préserver la ressource en eau dont elle a la gestion, Nîmes Métropole a mis en place à titre expérimental la première borne de puisage monétique sur la commune de Cabrières (impasse de la Bouvine). Cette dernière a été choisie à titre expérimental car une borne existait déjà mais avec un système d'ouverture manuel par clé et sans facturation pour l'utilisateur. Objectif de cette nouvelle borne monétique ?

Répondre au besoin d'abreuvement des animaux des manades environnantes mais aussi des animaux des particuliers, nombre de Cabriérois étant propriétaires de chevaux. Sans oublier les professionnels (vidangeurs, sociétés de nettoyage...), qui peuvent y puiser de l'eau pour les camions sans avoir à retourner sur Nîmes. Vous souhaitez vous servir ? Il suffit de vous rendre au Carré de l'Eau (Triangle de la gare à Nîmes), pour créer votre badge et y créditer la somme souhaitée. À épuisement du crédit, la recharge se fait par simple appel à Eau de Nîmes Métropole avec une carte bleue au 09 693 661 02. •



21.06

Nîmes Métropole Jazz festival 2023 : à vos billets !

Depuis 2006, le Nîmes Métropole Jazz Festival (NMJF) se balade sur le territoire en invitant des artistes de jazz inspirés, parmi les plus grands du moment, pour surprendre chaque année un public curieux, qu'il soit amateur ou connaisseur. Dévoilée fin juin, la programmation de l'édition 2023 du NMJF qui se tiendra du 22 septembre au 21 octobre prochain, ne fera pas exception à la règle ! Cette année, honneur à l'Amérique latine et

au latin jazz, qui plonge ses racines dans la fusion rythmique de cuivres, de percussions et des formes originales de la musique latine teintée d'accents africains et caribéens. 21 groupes locaux et internationaux, 13 concerts payants dans 12 communes, de nombreux autres gratuits, un festival off et surtout, une programmation d'exception mise en beauté par l'artiste nîmois Messak, qui signe l'affiche de ce NMJF 2023. •



La prog. ici



16.06

1 million d'euros pour moderniser les déchèteries

Le chantier de mise en conformité et sécurité des déchèteries de Nîmes Métropole est lancé, soit un investissement de près de 1 million d'euros pour 13 des 15 déchèteries que compte l'Agglo. Sont concernées les déchèteries de Bezouze, Caissargues, Caveirac, Garons, La Rouvière, Marguerittes, Milhaud, Nîmes Ancienne Motte, Les Lauzières et Saint-Césaire, Poulx, Redessan et Sainte-Anastasia. Au programme des travaux qui se dérouleront entre juin et décembre 2023 : terrassements, génie civil, voirie, réseaux,

défense incendie, signalétique, mais aussi équipements, clôtures et portails. A noter que l'ensemble des déchèteries concernées - sauf Marguerittes -, restent accessibles pendant les travaux. Les services de Nîmes Métropole continuent à fonctionner mais parfois sur une moitié de déchèterie pour cause de travaux sur l'autre, ce qui impacte le volume de bennes disponibles à la réception des déchets. D'où un temps d'attente plus long que d'habitude. Merci de votre compréhension ! •



26.06

Stéphanie Desbenoit fait la couv' !

Inspirée par la nature sauvage et les décors oniriques, l'illustratrice nîmoise dessine et met en couleur des livres et coffrets créatifs pour de nombreux éditeurs. Elle crée aussi pour la décoration, croquant avec poésie silhouettes et paysages. L'artiste a plusieurs livres à son actif autour de la nature, dont la collection « Les Mains dans la nature » (éditions

Hatier), qui fait découvrir aux enfants la biodiversité. Pour illustrer la couverture et les thèmes abordés dans ce magazine, la créatrice a pioché dans l'iconographie poétique de l'enfance et dessiné une équipée symbolisant la nature guidant l'humanité vers un nouveau départ. Illustré avec délicatesse, l'attelage s'envolant devant le soleil survole des paysages et des monuments emblématiques du territoire. Il exprime la nécessité d'en prendre soin précieusement. •

stephaniedesbenoit.com





ILS FONT bouger l'agglo



Aurélie Guarderas lors d'une dédicace du deuxième opus « À son rythme sur le bon chemin ».

Jeunesse

Aurélie, La passion du livre

Des livres pour enfants 100 % Made in Nîmes. Ce rêve, Aurélie Guarderas l'a porté longtemps avant de monter « Les Clés de Zoé », une collection à vocation pédagogique inaugurée en 2021 avec l'ouvrage *Non ! Madame Lune, ze ne veux pas dormir*. « Cette envie d'écrire des livres jeunesse s'est accentuée quand j'ai eu ma fille » confie la jeune quadragénaire. Nîmoise d'origine, cetteoureuse du verbe écrit sur tout depuis l'enfance. Elle a longtemps travaillé dans la communication puis comme journaliste pour un magazine culturel montpelliérain, et était déjà l'auteure d'un premier roman paru en 2014.

« Les livres peuvent apporter beaucoup à la créativité des enfants. » Les siens abordent des thèmes liés aux étapes-clés de l'enfance, le sommeil, la différence, un talent à valoriser. « Ils parlent d'émotions, de sensations, d'estime de soi et donnent aussi quelques astuces aux parents pour gérer certaines situations. » Aurélie, qui voulait aussi pouvoir choisir ses collaborateurs, a créé en 2021 sa propre maison

« Le livre jeunesse est le premier contact de l'enfant avec l'écriture et la littérature. »

d'édition, Soléa. « Il y a beaucoup de talents ici. Mon souhait est de faire travailler des artistes nîmois. » Pour illustrer son premier livre, elle a fait appel à Catherine Lejeune, puis à Yann Céribac pour son deuxième opus *À son rythme sur le bon chemin*. Paru début février, il est enrichi de chansons à flasher grâce à un QR code. « J'ai fait appel au musicien Madloop pour les mettre en musique. » L'impression est assurée par une entreprise locale. Avant de monter sa maison d'édition, Aurélie Guarderas s'est formée à l'écriture créative et parallèlement à l'animation de réseaux sociaux. Un atout supplémentaire pour diffuser ses livres, dont un troisième tome est déjà en cours d'écriture. « L'idée de la collection est de voir évoluer et grandir les personnages. » Comme dans la vraie vie. •

07 78 88 24 73
contact@soleaedition.fr
lesclesdezoee.com

Viticulture

Nicolas, Le domaine de Valcombe renaît de ses cendres

Le 30 juillet 2019 est une date que les frères Nicolas et Basile Ricome, à la tête du Château de Valcombe au sud de Générac en Costières de Nîmes, n'oublieront jamais. Ils ont bien cru que leur propriété viticole, dans la famille depuis 300 ans, allait partir en fumée. « Nous étions en voiture quand nous avons vu démarrer l'incendie à quatre kilomètres de chez nous », se souvient Nicolas. Le feu a ravagé les 60 hectares de pinède qui faisaient la beauté du site et 12 000 pieds de vigne. « Nous avons perdu près de la moitié de la récolte. Mais au prix d'efforts incroyables, les pompiers ont réussi à préserver les bâtiments », poursuit le vigneron.

Depuis, la fratrie a replanté 24 000 ceps et reboisé 10 hectares avec l'aide de l'Office national des forêts et d'entreprises privées. En bas de la grande allée autrefois bordée d'arbres bicentenaires, 16 blocs de pierre du pont du Gard, alternant avec des cyprès, représentent le nombre de parcelles touchées par l'incendie. Le domaine va de l'avant. Son vignoble de 90 hectares, certifié en agriculture biologique depuis 2012, a opéré une conversion vers la biodynamie : « Un moyen d'aider la terre à se régénérer et d'apporter un côté plus minéral et frais aux vins du Château de Valcombe » déjà plébiscités par une vingtaine de restaurants étoilés.

Une cuvée spéciale, « Terre cendrée », rend hommage à un pilote de la Sécurité civile décédé lors d'un nouvel incendie criminel à Générac le 3 août 2019. L'étiquette est une photo de Valcombe prise le lendemain du désastre. À l'arrière-plan, un soleil se lève, symbole du retour à la vie. Une partie de la vente de cette cuvée est reversée à l'Œuvre des pupilles des pompiers. « Au-delà d'un simple merci, nous avons ressenti le besoin d'aider », résume sobrement les deux frères. En mai, ils ont remis un chèque de 1 200 € à l'association. •

04 66 01 32 20
chateauvalcombe.com/fr

« Au-delà d'un simple merci aux soldats du feu, nous avons ressenti le besoin d'aider. »



Nicolas Ricome présente la cuvée spéciale « Terre cendrée » du domaine de Valcombe.



Artisanat

Élodie, La mode économique et écologique

Refaire sa garde-robe en troquant ses vêtements, c'est économique et très écologique ! C'est surtout possible à Nîmes depuis qu'Élodie Romeu a lancé le concept dès son retour en 2020 dans sa ville natale, en créant Eveyeko, un club d'échanges et de services plutôt innovant. Cette voyageuse passionnée par les réseaux et la mode écolo a été inspirée par son expérience personnelle. « J'ai vécu quinze ans à l'étranger dont sept à Montréal, où j'ai découvert les swaps, autrement dit des événements autour du troc, confie Élodie. On vient déposer les vêtements, accessoires ou chaussures que l'on ne porte plus, et on repart avec le même nombre de pièces. » Elle-même achète de la seconde main depuis longtemps.

Le « swap » façon Élodie a pris la forme d'une boutique physique rue Sainte-Catherine, à Nîmes. On y accède en devenant membre du club d'échanges, soit à l'année, ce qui donne un accès illimité au dressing, soit à la journée, pour tester. « L'idée est de payer un service, pas les vêtements », insiste l'ancienne chargée de projets digitaux en agence. Pour sensibiliser les jeunes au recyclage, cette pro de la communication organise aussi des « swap party » dans les universités et les écoles supérieures de Nîmes.

« J'ai découvert à l'étranger les swaps - événements autour du troc -, et j'ai lancé le concept à Nîmes. »

Accompagnée pendant plus d'un an par l'incubateur BIC Innov'up, Eveyeko a été lauréate de l'appel à projets Plan Climat 2022 de Nîmes Métropole. L'aide financière reçue va l'aider à développer une version en ligne. Son idée est d'étendre ce troc à l'échelle de l'Agglo « pour ceux qui n'habitent pas ou ne viennent pas dans Nîmes. Le site devrait être prêt en septembre 2023 ». D'ici là, elle s'attelle à créer un réseau de commerçants de villages à 50 kilomètres à la ronde, chez qui il sera possible de déposer ou récupérer un colis. •

4 rue Sainte-Catherine, à Nîmes.
07 49 16 02 80
eveyeko.com

Élodie Romeu à la tête d'Eveyeko, nouvel eldorado de la mode.

© Droits réservés

Solidarité

Loqmane, La vie des data expliquée en jeu vidéo

« Le jeu vidéo est un bel outil pour sensibiliser sur la data, la donnée, et ce monde numérique sur lequel il y a un grand besoin d'information », assure Loqmane Bahri. Diplômé des Beaux-Arts et d'une licence en conception audiovisuelle et nouveaux médias, le jeune Nîmois de 28 ans a encadré un atelier créatif auprès de jeunes sur la data pour le festival Nîmes Open Game Art (NOGA) fin 2019. « J'ai amené l'histoire et le gameplay, et un prototype a été exposé un mois au Carré d'Art. En 2020, j'ai repris le développement avec une équipe composée d'un programmeur, d'un compositeur et d'un sound designer. »

Réalisateur et directeur artistique pour l'association Abîmes Productions, il se consacre à la création graphique, l'écriture de l'histoire et la production comme *game designer*. Le jeu vidéo « Data Rush : la course aux données » démarre sur un ordinateur infecté par un virus, dont il faut récupérer les données. Dans un univers très coloré, le joueur navigue, via son avatar, dans cinq niveaux successifs. En deux à trois heures, il retrace la vie d'une data : sa création, son stockage, mais aussi les droits du joueur - comme le droit à l'oubli -, l'utilisation des données personnelles par la publicité, sans oublier les dangers : vols de données, spams, trolls... « Les enfants sont de plus en plus jeunes face aux écrans. Notre position est d'informer, d'expliquer, pas de dire ce qui est bien ou mal, car il faut aussi être conscient des bienfaits des outils numériques. » Loqmane veut diffuser le jeu gratuitement, notamment auprès des établissements scolaires. « Il sera aussi téléchargeable sur des plateformes web, comme Steam. » Lauréat du Projet Déclic Jeunes 2022 de la Fondation de France, il a obtenu de l'aide pour la production. Le jeu a aussi le soutien du Département du Gard. « Il sera terminé avant fin 2023, c'est sûr et certain ! » •

Pour être tenu au courant de la sortie du jeu : chaînes Youtube d'Abîmes Productions ou de Loqmane Bahri
www.youtube.com/@loqmanebahri8888
www.youtube.com/@abimesproductions6187

« Face aux risques d'Internet, la meilleure arme est de donner le maximum d'informations. »



Le jeu « Data Rush », créé par Loqmane Bahri, vous plonge dans l'univers des données numériques

© Droits réservés



Vous connaissez un "talent du territoire" qui peut tous nous inspirer ?
Partagez votre enthousiasme et contactez-nous pour le faire connaître :

lacom@nimes-metropole.fr

NÎMES MÉTROPOLE ENTREPRISES ET SES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

PRÉSENTENT



nimes-metropole-entreprises.fr



La boîte à outils
des chefs d'entreprise
et des porteurs de projet



LE DOSSIER Bilan mi-mandat



Entretien avec Franck Proust,
président de Nîmes Métropole

« **Les seuls combats perdus d'avance
sont ceux qu'on ne mène pas !** »

Elu en 2020, le nouvel Exécutif de l'Agglomération va fêter en juillet 2023 la 3^e bougie de sa prise de fonction officielle. Quels engagements ont été pris et tenus ? Quelles sont les réalisations et leur état d'avancement ? Quels obstacles a rencontrés l'Agglomération et quelles adaptations ont été nécessaires ? Quels défis reste-t-il à relever ? Bilan à mi-mandat avec Franck Proust, président de Nîmes Métropole.

Engagement pris

**1000
NOUVEAUX
EMPLOIS**

Engagement tenu

*Merci aux entreprises
d'avoir choisi notre territoire*

Franck Proust,
Président de Nîmes Métropole

**“Bravo
l’agglo”**

Marianna, Commerciale marketing chez Symétrie



Mobilités, développement économique, protection des biens et des personnes : tels sont les trois piliers du mandat en cours jusqu'en 2026.

Quel bilan faites-vous des engagements pris en début de mandat en juillet 2020 ?

Franck Proust : Je pense que nous pouvons être collectivement satisfaits du bilan de ces trois premières années. Malgré les nombreux aléas qui se sont imposés à nous depuis 2020, dont les crises sanitaire, énergétique et financière, les principaux engagements que nous avons pris lors de l'investiture ont été tenus.

Je me permets de rappeler ces engagements :

1. **Rétablir la confiance** entre les élus, les services et les agents pour renforcer la culture communautaire au service de tous les habitants du territoire ;
2. **Redresser les finances** de la collectivité qui étaient « dans le rouge » quand nous sommes arrivés pour répondre aux recommandations de la Chambre régionale des comptes ;
3. **Recentrer l'Agglomération** sur ses compétences obligatoires pour économiser les moyens humains et financiers ;
4. **Devenir une véritable écométropole** alliant développement économique et durable pour protéger les habitants, leurs biens et leur environnement ;
5. **Renforcer l'attractivité** de notre territoire pour attirer notamment de nouvelles entreprises créatrices d'emplois.

“En trois ans, nous avons gagné en efficacité !”

Ces engagements ont-ils été aisés à tenir ?

Il fallait en tout premier lieu une volonté politique car ces engagements représentaient alors un véritable défi ; nous l'avons pris à bras le corps avec l'ensemble des vice-présidents et membres du Bureau de Nîmes Métropole, en réunissant à de multiples reprises un comité de redressement par exemple. En trois ans, nous avons gagné en agilité et en efficacité !

Et pour cela, je remercie les 104 élus communautaires ainsi que les quelque 470 agents de Nîmes Métropole qui ont su concentrer leurs énergies au service du bien commun. Un combat mené qui nous a permis de lancer des chantiers majeurs pour le territoire et de prendre un nouveau départ, plus serein, pour l'avenir.

Prochaine étape : faire le bilan mi-mandat avec les citoyens du territoire, mesurer leur satisfaction par rapport aux missions de service public assurées par l'Agglomération, mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes, pour y répondre au mieux. C'est pourquoi nous allons lancer fin juin un sondage dont les résultats seront accessibles à tous et détaillés dans le prochain magazine « Métropole » qui paraîtra à l'automne 2023.

Pouvez-vous nous rappeler les domaines d'actions prioritaires fixés en 2020 ?

En 2020, outre nos engagements pris en matière de gestion et de méthodologie notamment, notre feuille de route était claire et précise, basée sur 3 piliers majeurs :

1. **Les mobilités** avec l'objectif d'interconnecter les bassins de vie, de gagner en liberté de déplacement, de passer d'un transport subi à un transport choisi ;
2. **Le développement économique** avec l'ambition d'être un territoire accueillant et encourageant l'innovation, où il fait bon entreprendre et créer de l'emploi ;
3. **La protection des biens et des personnes** dans le but de développer la résilience du territoire face au dérèglement climatique, notamment face aux sécheresses et inondations.

Où en êtes-vous des chantiers et objectifs établis alors ?

Nous avons lancé tous les chantiers prévus en 2020 et tenons le cap d'objectifs concrets, ambitieux mais réalistes. Sur certaines missions, nous avons d'ores et déjà dépassé les objectifs que nous nous étions fixés à mi-mandat. Par exemple pour le nombre de nouveaux emplois avec un bilan sur deux ans et demi de 1000 emplois créés et 1000 emplois sauvegardés sur le territoire de Nîmes Métropole, alors que nous pensions les atteindre en trois à quatre ans.

Côté développement économique et attractivité, nous avons également lancé le nouveau portail « nîmes-metropole-entreprises.fr » et contracté avec la compagnie

aérienne Ryanair pour la mise en place de trois nouvelles destinations depuis l'aéroport de Nîmes devenu « Nîmes Grande Provence Méditerranée ». Côté Mobilités, nous avons refondu et optimisé le réseau des transports en commun de l'Agglomération. Extension de la T2, nouvelles lignes T3 et T4, nouveaux services... Le réseau Tango s'est étoffé pour mieux répondre aux besoins des usagers. Cette refonte s'est accompagnée de la prise de compétence « Pistes cyclables » pour développer un maillage de mobilités douces entre les différents bassins de vie. Côté Protection, nous avons lancé le plus grand programme de travaux de prévention des inondations de l'Hexagone hors Ile-de-France (ndlr : dit « PAPI 3 »), et avançons sur la création du premier hub européen de la protection civile et de la lutte contre les feux de forêts sur l'aéroport de Nîmes.

“Nous avons lancé tous les chantiers prévus en 2020 et tenons le cap d'objectifs concrets, ambitieux mais réalistes.”



Quels défis vous reste-t-il à relever ?

Franck Proust : Covid-19, guerre en Ukraine, explosion du prix de l'énergie, inflation galopante... Nous avons dû y faire face également. Certains projets ont pris du retard, d'autres ont dû être repensés ; nous avons su adapter nos politiques publiques au contexte sans pour autant renoncer à nos ambitions. Je pense notamment à la gratuité des transports en commun pour les seniors ; nous nous y sommes engagés en 2020 ; nous la mettrons en place en 2024 en accordant la gratuité sur des critères d'âge. Lutter contre les incivilités voire les violences dans nos transports en commun est un engagement que je porte également sans relâche ; la mise en place d'une police des transports début 2024 sera un atout de plus dans cette lutte à côté du renforcement des mesures de prévention que nous avons déployées depuis trois ans.

D'autres chantiers avancent plus lentement car ils sont plus transversaux et ne dépendent pas que des compé-

tences propres de l'Agglomération. Je pense à la création d'une 3^e voie à quai à la gare Nîmes-Pont-du-Gard pour la relier enfin plus efficacement à la gare Nîmes-Centre, ou au contournement Ouest pour assurer une liaison directe entre la RN106 au nord de Nîmes et l'A9 au sud pour désengorger l'entrée Ouest de Nîmes.

Quelle est votre stratégie concernant ces dossiers plus « compliqués » à mener ?

Ce sont des dossiers au long cours, compliqué au niveau réglementaire ou des compensations environnementales, à l'image du développement de la zone Magna Porta et notamment du projet de parc à thème autour de la Romanité. Nous nous adaptons constamment aux évolutions législatives et recalibrons nos objectifs et calendriers en fonction de celles-ci. Un premier projet de développement verra ainsi le jour dans les années à venir.

Pour faire avancer ces projets complexes, même petit à petit, l'important est de tenir la distance ; nous ne lâchons

rien ! A l'image du projet de filière d'excellence de la sécurité et de la protection que je porte depuis des années. Avant mon arrivée à la présidence de Nîmes Métropole, lorsque j'étais député européen, j'ai travaillé et défendu ce projet qui, selon moi, est une nécessité absolue pour notre territoire soumis aux aléas climatiques, entre incendies et inondations : c'est le hub européen de la protection civile sur la base aéroportuaire de Nîmes.

Mon objectif ? Faire de notre agglomération un territoire d'excellence internationale dans la gestion des risques, lui donner une envergure européenne dans ses connexions entre les savoir-faire industriels, les expertises opérationnelles et la connaissance scientifique. En bref, devenir une sorte de cœur européen de la protection et de la résilience face aux risques climatiques, sanitaires, humanitaires, etc.

Qu'entendez-vous par faire de l'Agglomération une véritable « écométropole » ?

L'écométropole est une approche globale qui réconcilie les impératifs de développement économique et de développement durable. Plutôt que de les opposer, elle permet de dépasser ce clivage apparent et de trouver de nouvelles pistes de réponses aux problèmes que nous rencontrons.

Pourquoi faudrait-il opposer préservation de la planète, cohésion sociale, emploi et pouvoir d'achat ? Cette vision positive est portée à la fois par les élus au niveau politique et stratégique, et par les agents au niveau administratif et technique. C'est aussi un état d'esprit que je veux infuser à tous les étages du Colisée (ndlr : Hôtel communautaire de Nîmes Métropole) : celui d'encourager le dialogue, l'écoute, la confiance et la transversalité, le sens du compromis pour le bien commun plutôt que les visions et postures radicales.

Vous le savez : je ne soutiens ni n'encourage jamais les fractures partisans et les idéologies de l'extrême. Voilà pourquoi je crois que notre écométropole de Nîmes, une des premières à se définir comme telle au niveau national, est en mesure d'offrir un avenir fécond et durable pour tous sur notre territoire. Quoi de plus important que de rechercher constamment le meilleur équilibre pour le présent et les générations futures ?

L'écométropole, c'est donc une démarche positive et concrète dans laquelle tout un chacun peut s'inscrire car elle réconcilie transition énergétique et pragmatisme économique sans être moralisatrice ni chercher à changer la nature humaine.

Concrètement, comment se traduit-elle dans notre quotidien ?

Cette ambition d'écométropole, nous l'avons déroulée ces trois dernières années et nous continuerons à le faire jusqu'en 2026 et au-delà car j'en suis convaincu, notre intercommunalité a toute la légitimité pour être le maître d'œuvre de cette transition énergétique. Comment se traduit-elle dans notre quotidien ? Déjà, elle apparaît ou apparaîtra avant la fin de mon mandat dans les accords-cadres les plus importants de l'Agglomération, ceux qui formalisent notre stratégie et engagent chacune de nos actions et donc nos budgets pour le territoire : Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), Projet alimentaire territorial (PAT), Plan de sobriété énergétique, Plan de mobilités (PDM), Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), Projet de territoire, etc.

Ces accords-cadres sont très importants car ils fixent le cap de toutes les actions à mener ensuite, tant pour les grands ouvrages et infrastructures struc-

« *Allier constamment développement économique et développement durable demande de la combativité.* »

turants du territoire - usine de méthanisation, pistes cyclables, photovoltaïque, etc. -, que les outils et services destinés à améliorer le quotidien des usagers tout en préservant l'environnement. Je pense au déploiement des composteurs gratuits pour tous les foyers de l'agglomération que j'ai fait voter cette année, au renouvellement progressif de nos bus en modèles roulant au biogaz ou à l'électrique, au déploiement de la télérelève pour aider les foyers à faire des économies d'eau ou au financement de travaux de rénovation des logements ou d'adaptation aux inondations.

Allier constamment développement économique et développement durable n'est pas simple et demande de la combativité, notamment pour faire face aux préjugés ou aux extrêmes. Mais ai-je déjà reculé devant un combat ? Les seuls combats perdus d'avance sont ceux qu'on ne mène pas ! J'ai adopté cette approche dès mon investiture en 2020 et je compte la tenir aussi longtemps que les élus communautaires et, plus largement, les habitants de notre territoire me feront confiance pour les guider dans cette voie. •



« *Face aux diverses crises, nous avons adapté nos politiques publiques sans pour autant renoncer à nos ambitions.* »

Franck Proust

Président de Nîmes Métropole

Budget 2023

Contexte, enjeux et ambitions

Le contrecoup de la crise sanitaire et la guerre en Ukraine ont profondément modifié l'environnement économique :

- Retour de l'inflation (Impact : + 7% sur la section de fonctionnement de Nîmes Métropole)
- Hausse des taux d'intérêt
- Ralentissement de la baisse du chômage
- Réduction nette de la croissance

Impact net sur l'épargne brute (horizon 2025) +10 M€

Surcoût sur le programme d'investissement (2023 à 2025) +30 M€

Organisation de réunions dès le printemps 2022 pour définir les actions à entreprendre pour rétablir et sécuriser la trajectoire financière de Nîmes Métropole

Estimations

OBJECTIF : RÉTABLIR LA TRAJECTOIRE FINANCIÈRE

- 1 MAÎTRISER LES DÉPENSES de fonctionnement
- 2 LISSER LES DÉPENSES d'investissement
- 3 FAIRE ÉVOLUER la tarification des services
- 4 ADAPTER LA FISCALITÉ des entreprises à l'évolution de l'offre de service

	2023	2024	2025	2026
Épargne brute (en millions d'euros)	47,3	46,6	45,7	47,2
Dépenses d'équipement nettes (en millions d'euros)	100,6	94,7	78,9	99,4
Dette projetée (en millions d'euros)	493	519	536	565
Ratio de désendettement (en années)	10,4	11,1	11,7	12,0

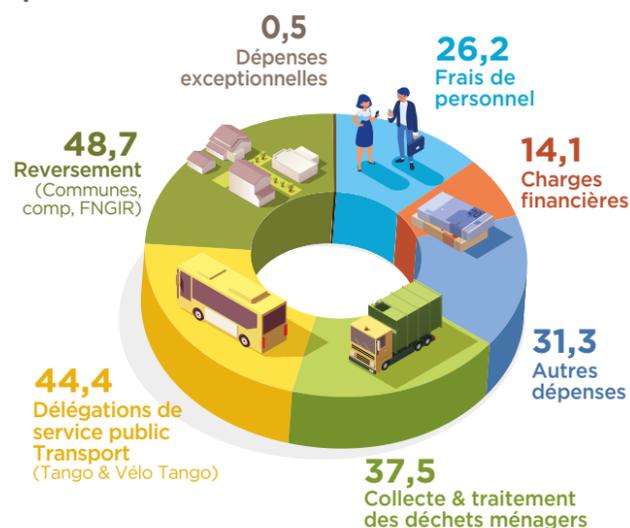
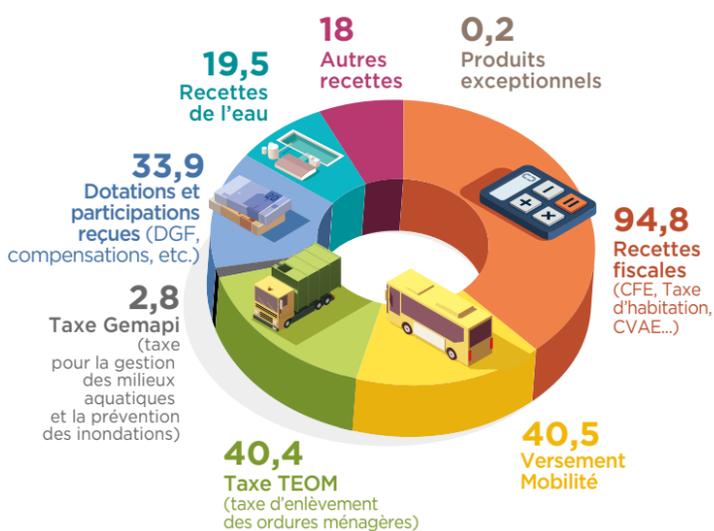
Le ratio de désendettement reste inférieur au seuil des 12 années fixé par la loi de finance 2018

Estimations

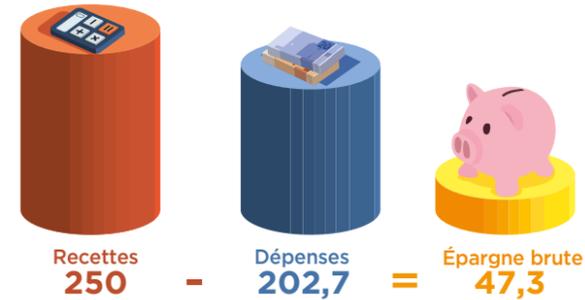
BUDGET 2023 : SÉCURISER NOS AMBITIONS

Recettes de fonctionnement prévisionnelles en millions d'euros

Dépenses de fonctionnement prévisionnelles en millions d'euros



Marge brute prévisionnelle en millions d'euros



Investissements prévisionnels (Dépenses d'équipement en millions d'euros)



INVESTISSEMENTS LES GRANDS PROJETS 2023



Transports

- Consolidation du nouveau réseau Tango
- Construction de nouvelles pistes cyclables
- Réception des premières rames de trambus électriques



Rénovation urbaine

- Poursuite de la rénovation des logements sociaux via le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)



Eau & assainissement

- Finalisation du déploiement des compteurs d'eau équipés de la télérelève
- Mise en service du réservoir de Saint-Geniès-de-Malgoirès
- Lancement de la construction d'une extension pour les stations d'épuration de Dions, La Calmette et Sainte-Anastasie
- Poursuite de la modernisation et de la sécurisation du patrimoine (réseaux d'eau notamment)



Développement économique

- Aménagement de la plateforme aéroportuaire
- Poursuite de la modernisation des zones d'activité économique (ZAE)
- Lancement d'un appel à projets pour Magna Porta



Appui des communes membres

- Accompagnement des 39 communes membres de l'Agglo dans le financement de leurs principaux projets au travers du versement de fonds de concours



Prévention des inondations (Gemapi)

- Lancement du programme d'action de prévention des inondations (PAPI 3)

CHIFFRES-CLÉS 2023



39 communes



104 élus communautaires

34 membres du Bureau communautaire

1 président
15 vice-présidents

472 agents (équivalents temps plein)



791 km² de superficie



261 728 habitants*



Budget prévisionnel 2023
345 M€

dont 143 M€ d'investissement

* Source : Insee, population légale totale des communes en vigueur au 1^{er} janvier 2023

« Nîmes (éco)Métropole 2032 » : le cap est fixé !



© MGT Quidam

Ambitieux et réaliste, le projet de territoire « Nîmes (éco)Métropole 2032 » adopté mi-mai affiche les grands projets de la décennie à venir. Ils vont améliorer le dynamisme économique, la mobilité durable, l'habitat, le cadre de vie et l'environnement.

Quel visage aura le territoire dans dix ans ? L'Agglo milite pour une métropole « connectée et structurée », « dynamique et productive », « solidaire et engagée face aux crises ». Ce sont les trois axes du projet de territoire « Nîmes (éco)Métropole 2032 », approuvé par les élus le 15 mai 2023. Ce document, qui actualise celui de 2018, réunit tous les grands projets de l'Agglo et de ses partenaires pour stimuler le développement économique, favoriser la mobilité durable, améliorer l'habitat et le cadre de vie, protéger l'environnement, mieux gérer l'eau et les déchets. Pour alimenter sa réflexion, Nîmes Métropole a dialogué avec les représentants des groupes politiques et les directions de la Collectivité. Elle a aussi échangé lors de quatre ateliers avec les acteurs économiques, sociaux, associatifs, culturels et scientifiques du Conseil de développement de Nîmes Métropole.

Parole d'élus



Frédéric Touzellier

Premier vice-président de Nîmes Métropole délégué à l'Aménagement du territoire, maire de Générac.

« Le projet de territoire sera actualisé tous les ans. »

Au final, un plan opérationnel identifie 9 projets urbains métropolitains, 13 actions-phares et 13 actions nouvelles à court et moyen terme. Le tout mobilisera 1,65 milliard d'euros d'investissements, dont 380 millions d'euros financés par Nîmes Métropole. « La décennie est un bon marqueur pour des projets structurants et complexes. Mais le projet de territoire sera revu chaque année, pour faire un point d'étape sur les projets qui démarrent et ceux qui avancent avec difficultés, précise Frédéric Touzellier, Premier vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'Aménagement du territoire. Ce projet de territoire, c'est une chaîne, corrélée avec les maillons des plans de l'habitat et des mobilités, des schémas directeurs de l'eau potable, de l'assainissement et des déchets, avec le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et le Projet alimentaire territorial (PAT). »

Actions-phares

L'Agglo investit les domaines qui changent la vie quotidienne comme les transports. Elle étendra les lignes

de trambus T1, T2 et T4, créera de nouveaux pôles d'échanges multimodaux (PEM) - dont le PEM ferroviaire de Saint-Césaire -, et plusieurs parking-relais, une offre de vélos en libre-service et des itinéraires vélo. Pour contribuer à une offre de logements pour tous, Nîmes Métropole participe à l'opération de requalification Orcod-In de 12 copropriétés dégradées à Pissevin et au projet de rénovation urbaine NPNRU nîmois, qui touche 10500 logements et 27000 habitants. Parce que l'eau est une ressource précieuse, l'Agglo programme le renouvellement anticipé des réseaux, de nouvelles stations d'épuration et travaille sur un schéma innovant des eaux non conventionnelles (réutilisation des eaux usées traitées). Elle participe aussi à la prévention des inondations, via le grand programme PAPI 3 Vistre 2022-2028. « Un autre projet fait l'unanimité des maires : celui d'une cuisine centrale intercommunale à l'horizon 2028, ajoute Frédéric Touzellier. Elle permettra des repas de qualité, élaborés avec des produits locaux grâce à des conventions avec le monde agricole. »

Nouvelles actions

Une série d'actions nouvelles a rejoint le projet de territoire, à l'image du renouvellement urbain de la Porte Ouest et du Marché Gare à Nîmes ainsi que de la Porte Sud à Caissargues. L'équipement majeur qu'est l'aéroport, dont Nîmes Métropole a demandé à l'État le transfert de propriété cette année, profitera d'une mise aux normes, du réaménagement des abords extérieurs et du démarrage du Centre européen d'excellence de Sécurité civile Nemausus. Si l'engagement environnemental traverse toutes les actions, il se traduira notamment par l'aménagement de réservoirs et corridors de biodiversité, la création de déchèteries intercommunales (à Générac, Saint-Gilles et Porte d'Uzès à Nîmes), et le réaménagement de celle de Nîmes Ancienne Motte. •

Découvrir toutes les actions du Projet de territoire 2032 ici

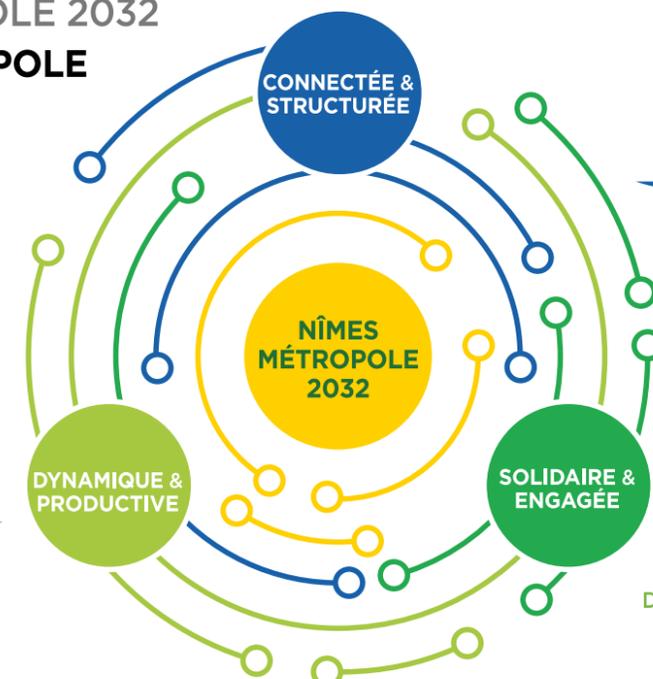


NÎMES MÉTROPOLE 2032

UNE ÉCOMÉTROPOLE PRODUCTIVE ET INNOVANTE



COMPÉTITIVE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS



INSCRITE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE



RÉSILIENTE AU BÉNÉFICE DE TOUS FACE AUX CRISES ET DÉSÉQUILIBRES SOCIAUX

Vistre de la Fontaine, un cours d'eau remodelé

Dans le cadre du programme « PAPI 3 Vistre » porté par l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Vistre Vistrenque et Nîmes Métropole, le Vistre de la Fontaine, à Nîmes, va être élargi et restructuré pour retrouver son état naturel initial. Il retrouvera ainsi un fonctionnement optimal, bénéfique contre les inondations et pour la protection de la faune et de la flore.

Afin de protéger le territoire fortement inondable de Nîmes Métropole, 250 millions d'euros de travaux ont été menés depuis 1990 via des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI), qui ont permis l'aménagement de cadereaux, la création de barrages... Initié en 2022, le PAPI 3 Vistre va poursuivre ces travaux d'envergure jusqu'en 2028, dont l'aménagement du Vistre de la Fontaine, à Nîmes.

Débuté en octobre 2022, le chantier a déjà permis de creuser le bassin de Tour de l'Évêque situé à proximité du cours d'eau, un ouvrage dimensionné pour une crue centennale (ndlr : une crue majeure qui a seulement un risque sur 100 de se produire chaque année). A terme, il permettra de stocker 107 000 m³ d'eau, soit un volume considérable qui réduira d'autant l'inondation de la plaine. Il agira tel un véritable régulateur en diminuant le débit de l'eau entre l'entrée (85 m³/s) et la sortie (57 m³/s).

L'objectif est désormais de remodeler le cours d'eau sur 2,8 km, du boulevard Salvador jusqu'au chemin du Bachas. En serré dans un canal après la guerre, le Vistre de la Fontaine avait perdu son fonctionnement naturel, car il était embroussaillé et encombré de déchets. Il a donc été débroussaillé, nettoyé et débarrassé des végétaux invasifs dans le périmètre du projet.



Travaux PAPI 3 chantier Vistre Fontaine 2023.

© EPTB Vistre Vistrenque

Les étapes-clés de la renaturation* du Vistre



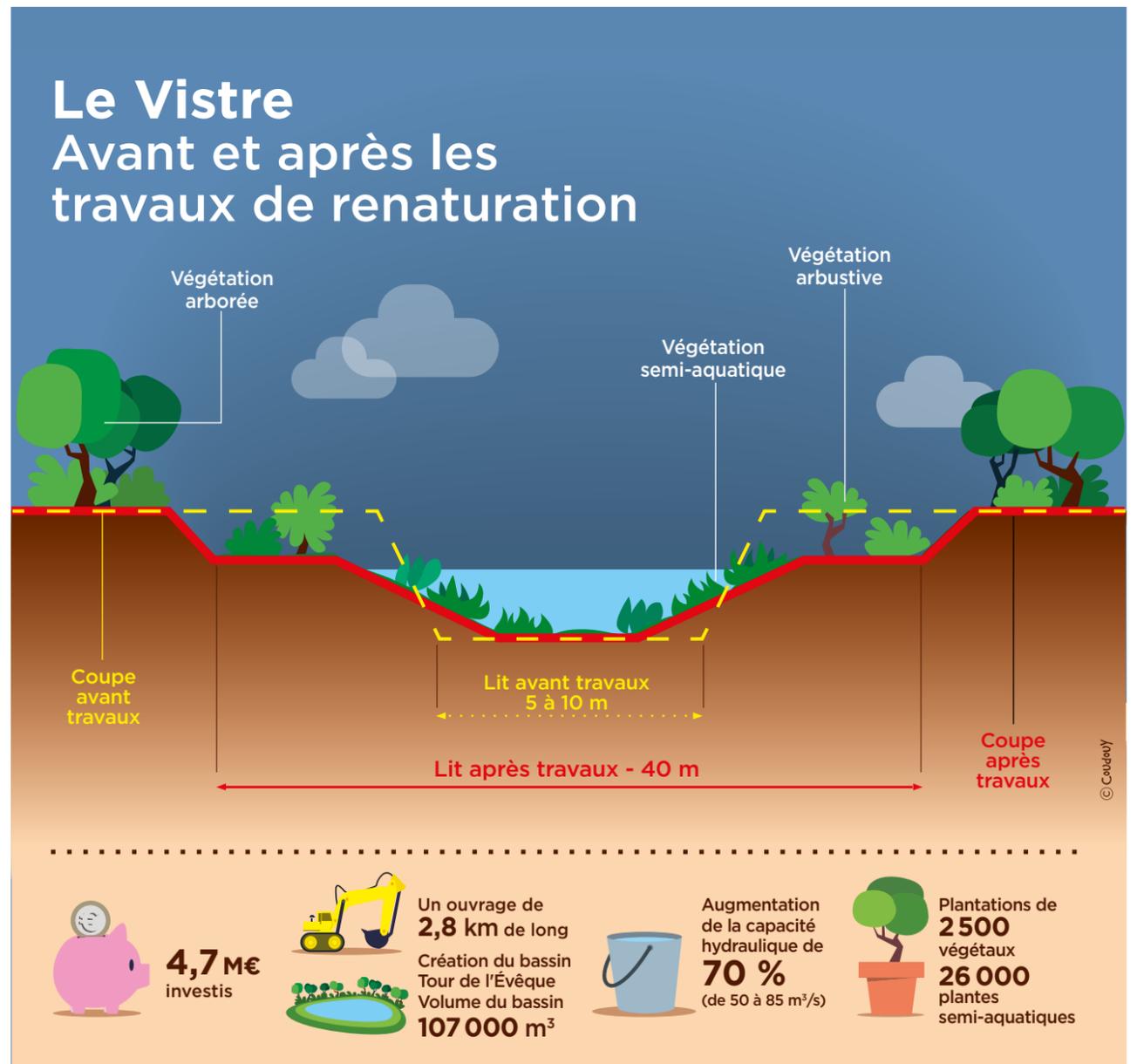
* **Renaturation et Génie écologique** : intervention humaine favorisant les processus écologiques pour créer ou restaurer les milieux naturels. Ainsi la renaturation permet à un milieu modifié et dénaturé par l'homme, de retrouver un état proche de son état naturel initial.

Son lit majeur va maintenant être élargi jusqu'à 40 mètres, au lieu de 5 à 10 mètres actuellement, ce qui représente une augmentation de la capacité hydraulique de 70 %, portant ainsi le débit de 50 à 85 m³/s. Ainsi aménagées, les berges en pente plus douce favoriseront la croissance de plantes héliophytes (semi-aquatiques) ; en partie haute, seront plantés près de 2 500 arbres et arbustes composés d'une quinzaine d'espèces locales (lauriers, aubépiniers, micocouliers, figuiers, peupliers...). Un moyen naturel de stabiliser les berges et de recréer des habitats favorables au retour d'espèces menacées : amphibiens, libellules, martins-pêcheurs, castors et cistudes d'Europe. Par ailleurs, une partie de l'ancien lit sera aussi transformée en bras mort et aménagée pour être colonisée par la flore et la faune. Enfin, la création

de courbes dans le lit mineur (où l'eau s'écoule habituellement) garantira un débit d'eau minimum toute l'année et ralentira la vitesse de l'eau en période de crue.

Menés avec des écologues, ces travaux constituent une mesure compensatoire aux aménagements de cadereaux dont celui d'Uzès. Les travaux du Vistre de la Fontaine devraient s'achever fin 2023. Coût de l'opération et des travaux : environ 4,7 M€ HT dont 3,4 M€ HT de travaux co-financés par l'Etat (50 %) la Région Occitanie (10 %), le Département du Gard (10 %) et Nîmes Métropole (30 %).

En savoir plus sur le PAPI 3 en vidéo ici ▶



© Coudey

Avec les PEM, Nîmes Métropole décarbone la mobilité



Nîmes Métropole encourage les déplacements alternatifs à la voiture, à l'image du nouveau pôle d'échange multimodal (PEM) aux abords de la gare de Saint-Geniès-de-Malgoirès. Focus sur ces infrastructures majeures de l'Agglomération, qui offrent des solutions à la fois plus écologiques et plus économiques.

Les nombreux déplacements quotidiens en voiture depuis la périphérie vers le cœur de Nîmes - notamment pour se rendre du domicile au travail -, saturent les axes routiers d'entrée de ville.

Dans le cadre de sa stratégie d'écométropole, l'Agglomération a la volonté d'agir en faveur d'une mobilité durable. Sa méthode ? Déployer des pôles d'échanges multimodaux (PEM) sur tous les points d'entrée principaux de Nîmes, au niveau des lignes de bus structurantes et des gares ferroviaires. À la clé : des déplacements plus rapides, réduisant les nuisances sonores et la pollution... comme les frais !

De nombreux services

Les pôles d'échanges multimodaux (PEM) facilitent l'intermodalité entre la voiture, le bus, le vélo ou le train, à l'image du 9^e PEM du territoire mis en service à Saint-Geniès-de-Malgoirès fin 2022. Tous sont ouverts 7 jours sur 7 et offrent de nombreux services : des places pour garer sa voiture ou son vélo de manière sécurisée grâce à la vidéoprotection, des bornes pour recharger son véhicule électrique...

Ce maillage s'accompagne du développement d'une offre de transports alternatifs performante, connectée aux PEM. Les lignes T du réseau Tango ont été renforcées pour améliorer la desserte des zones d'activités et les sites de forte affluence (CHU, écoles, quartiers très peuplés, etc.), de même que le nombre de pistes cyclables.

« À l'horizon 2030, l'objectif de Nîmes Métropole est de poursuivre l'aménagement de nouveaux PEM », indique Jean-Marc Campello, vice-président de Nîmes Métropole,

dévolué aux mobilités et infrastructures de transports. À venir d'ici 2030 : gares multimodales à Marguerittes et Saint-Césaire ; parking-relais à Langlade, Caveirac et Nîmes - dans les quartiers Mas Lombard et Goéland ; parkings de covoiturage à Nîmes Ouest et à Bernis. •

À SAINT-GENIÈS-DE MALGOIRÈS, UN PEM EXEMPLAIRE

Rallier le centre de Nîmes depuis Saint-Geniès-de-Malgoirès ? Comptez 30 minutes minimum en voiture contre 15 à 20 minutes en train. Une option avantageuse que ce nouveau PEM rend possible pour les habitants d'une douzaine de communes de la Gardonnenque.

À leur disposition : 88 places de stationnement ombragées par des panneaux photovoltaïques (une première pour les PEM de l'Agglo), dont 2 places pour la recharge de véhicules électriques, 4 pour le covoiturage, 2 pour les personnes à mobilité réduite et 4 stationnements vélo sécurisés. Un arrêt de bus et une zone de stationnement minute ont aussi été ajoutés.

Tout le périmètre a été retravaillé : enfouissement des réseaux aériens, renouvellement et extension de l'éclairage public, aménagements et sécurisation de voirie (création d'une zone 30, de trottoirs aux largeurs PMR et d'une voie douce d'environ 200 mètres depuis la RD 7).

Un projet de 1 M€ financé par Nîmes Métropole, la commune de Saint-Geniès-de-Malgoirès, le Département du Gard, la Région Occitanie, l'État, Territoire d'Énergie et Enedis.



900 places de parkings dans les pôles d'échanges multimodaux (PEM) de Nîmes Métropole



CHU de Nîmes, locomotive de la filière santé



© CHU Nîmes

Au cœur de l'écosystème santé, le centre hospitalier universitaire (CHU) de Nîmes est un atout majeur du développement économique et de l'attractivité du territoire. Partenaire actif, Nîmes Métropole lui apporte un appui durable dans ses projets immobiliers, de formation et d'innovation.

Premier acteur santé du territoire et premier employeur gardois avec près de 7300 salariés, le centre hospitalier universitaire (CHU) de Nîmes a un impact économique global majeur avec son budget annuel de quelque 876 millions d'euros, dont près de 200 millions d'achats locaux. Cette « locomotive » économique, qui a validé un programme d'investissements de 550 millions

d'euros entre 2020 et 2030, est soutenue au long cours par Nîmes Métropole. Ce partenariat se traduit par le portage commun de projets, des cofinancements et la structuration de la filière santé du territoire. L'Agglo a par exemple contribué pour 1 million d'euros à la construction du nouvel Institut de formation aux métiers de la santé (IFMS) du CHU, inauguré en 2022.

EUROBIOMED, PÔLE FÉDÉRATEUR

Nîmes Métropole et le CHU de Nîmes ont été deux membres fondateurs en 2005 du pôle de compétitivité santé Eurobiomed, auquel adhèrent aujourd'hui quelque 430 grands groupes, PME, start-up, laboratoires de recherche et universités des régions Occitanie et PACA.

« Notre mission est de faire travailler ensemble la recherche académique, la recherche clinique et les industriels, au service de l'innovation en santé, confie Émilie Royère, directrice générale d'Eurobiomed. Le pôle de compétitivité accompagne aussi les entreprises dans leur croissance et participe à l'animation de l'écosystème et à la promotion de ses compétences. » A noter qu'avec le CHU et l'Agglo, Eurobiomed organise les Rencontres nationales des dispositifs médicaux qui auront lieu le 23 novembre 2023 à Nîmes.



Cœur de l'écosystème

« Le CHU est la tête de réseau d'un écosystème de la santé, marqué par l'excellence de l'Université et un vivier d'entreprises innovantes », soulignent Olivier Fabregoul, vice-président délégué au Développement économique de Nîmes Métropole, et Xavier Lefebvre, directeur du service associé. Cet écosystème comprend des équipements techniques de pointe à l'image de la plateforme Biotech, ouverte aux entreprises, dont l'Agglo a soutenu la création sur le site des Carmes de l'Université de Nîmes. Le CHU accompagne les entreprises via son Institut d'évaluation du dispositif médical (IDIL), lauréat 2020 du pôle de compétitivité santé

Eurobiomed, dans la mise en place des investigations cliniques.

Médecine du futur

Engagé dans l'innovation, le CHU de Nîmes pratique notamment la chirurgie « robot assistée » et a intégré en 2022 cinq robots de préparation de piluliers et une imprimante 3D de médicaments à l'Unité de préparation de médicaments et de technologies pharmaceutiques (UPM).

Avec Nîmes Métropole, l'établissement travaille au financement d'un projet ambitieux : une presse à comprimés permettant de réaliser *in situ* des essais cliniques et thérapies innovantes via la conception de médicaments de niche et de

placebos. Le CHU encourage aussi l'innovation dans ses équipes : une quarantaine de projets ont été validés en quatre ans.

De son côté, l'Agglomération appuie l'innovation : elle a accordé son aide à l'équipement du SimHU, le centre multidisciplinaire d'enseignement par simulation du CHU de Nîmes et de la Faculté de Médecine, où des mannequins haute-fidélité permettent d'apprendre et répéter les gestes médicaux et chirurgicaux. La Collectivité a aussi participé à l'agrandissement des locaux hébergeant ce centre de simulation à la Faculté de Médecine à Carémeau. Une opération inaugurée en février 2023. •

Parole de partenaire



Nicolas Best
Directeur général du CHU de Nîmes

« Avec plus de 60 personnes à la conception et à la conduite de projets, le CHU de Nîmes est un moteur de la recherche et innovation biomédicale, un partenaire privilégié pour les start-up locales comme pour les grands groupes de biopharmacie et biotechnologies. »

Pour réduire vos déchets, adoptez le compostage !



Pour encourager la généralisation du tri à la source des biodéchets, Nîmes Métropole poursuit le développement de son projet « Territoire 100 % compostage » amorcé avec la création de sites de compostage partagés en 2022. En 2023, l'Agglomération va plus loin en offrant des composteurs ou lombricomposteurs gratuits à tous les habitants du territoire d'ici 2026.

Engagée dans son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), Nîmes Métropole a mis en place diverses mesures pour répondre efficacement à l'obligation légale de généraliser le tri à la source des biodéchets qui sera obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024.

MÉMO TRI

<p>POUR ALLER PLUS LOIN...</p> <p>COMPOSTEZ VOS DÉCHETS de cuisine et de jardin !</p> <p>Composteurs proposés par Nîmes Métropole</p>	<p>BAC GRIS/VERT OU SAC NOIR</p> <p>Ordures ménagères</p> <p>Déchets ménagers résiduels, et déchets sanitaires</p> <p>À jeter dans un sac bien fermé</p>	<p>BAC GRIS/VERT OU SAC NOIR</p> <p>Ordures ménagères</p> <p>Déchets ménagers résiduels, et déchets sanitaires</p>
<p>ATTENTION !</p> <p>Pas de dépôt autour des colonnes ! Sac transparent obligatoire pour visibilité !</p> <p>INTERDITS :</p>	<p>BACS/SACS BLEUS OU JAUNES</p> <p>Emballages ménagers</p> <p>Seuls les emballages vides vont dans le bac/sac de tri</p> <p>À déposer en vrac dans le bac/sac</p> <p>PAPIER</p> <p>huile de laver les emballages !</p>	<p>BACS/SACS BLEUS OU JAUNES</p> <p>Emballages ménagers</p> <p>Seuls les emballages vides vont dans le bac/sac de tri</p>
<p>ATTENTION !</p> <p>Pas de dépôt autour des colonnes !</p> <p>INTERDITS :</p>	<p>EN COLONNE</p> <p>Verre</p> <p>Bouteilles, pots, bocaux</p> <p>À jeter sans bouchon ni couvercle</p> <p>huile de les laver, il suffit de les vider !</p>	<p>EN COLONNE</p> <p>Verre</p> <p>Bouteilles, pots, bocaux</p>
<p>POUR ALLER PLUS LOIN...</p> <p>À ramener en pharmacie sans emballage</p>	<p>EN DÉCHÈTERIE</p> <p>Déchets verts, encombrants, électroniques, polluants, gravats, cartons bruns...</p>	<p>EN DÉCHÈTERIE</p> <p>Déchets verts, encombrants, électroniques, polluants, gravats, cartons bruns...</p>
<p>CLITE</p> <p>04 66 02 54 54</p> <p>dedim@nîmes-metropole.fr</p> <p>www.nîmes-metropole.fr</p>	<p>Homo Recyclus</p> <p>COCHEZ VOS JOURS DE COLLECTE</p> <p>Ordures ménagères</p> <p>LUN ● MAR ● MER ● JEU ● VEN ● SAM ● DIM ●</p> <p>Emballages ménagers</p> <p>LUN ● MAR ● MER ● JEU ● VEN ● SAM ● DIM ●</p>	<p>Homo Recyclus</p> <p>COCHEZ VOS JOURS DE COLLECTE</p> <p>Ordures ménagères</p> <p>LUN ● MAR ● MER ● JEU ● VEN ● SAM ● DIM ●</p> <p>Emballages ménagers</p> <p>LUN ● MAR ● MER ● JEU ● VEN ● SAM ● DIM ●</p>



Site de compostage partagé présents sur les communes Territoires 100 % compostage

« Territoires 100 % compostage »

Amorcé en 2021 et expérimenté par deux communes et un site pilote nîmois, le programme « Territoires 100 % compostage » faisait déjà figure de pionnier. Les communes de Saint-Dionisy, Saint-Mamert-du-Gard et le quartier nîmois du Clos des Gallines ont ainsi été lauréats du programme « Territoires Pilotes 100 % Compostage », l'appel à projets lancé en mars 2021 par Nîmes Métropole, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), et soutenu par la région Occitanie.

Ces pionniers ont été accompagnés durant un an dans l'optimisation du tri à la source des biodéchets, avec la mise à disposition de composteurs individuels et lombricomposteurs gratuits, l'ouverture de sites de compostage partagés et la promotion du broyage des déchets verts auprès des services municipaux. La pratique du compostage a ainsi fait un bond, par exemple au Clos des Gallines où elle est passée de 35 % à 75 % dans les foyers. Une belle progression qui démontre la faisabilité du compostage en ville.



Lombricomposteur individuel pour appartement

Gratuité des (lombricomposteurs)

Pour aller plus loin, les élus de Nîmes Métropole ont voté début 2023 le déploiement de composteurs et lombricomposteurs gratuits pour tous les habitants de l'agglomération, soit plus de 30 000 composteurs individuels à distribuer. En raison de son ampleur, le déploiement sera mené par zones jusqu'à la fin 2026 afin d'assurer l'accompagnement technique et absorber le coût. Il a débuté en avril 2023 dans six villages de la Vaunage, et se poursuivra au second semestre dans quinze communes. En 2024, quinze communes seront concernées et Nîmes le sera en 2025 et 2026. Au fur et à mesure du déploiement, Nîmes Métropole informera les usagers sur le calendrier et les modalités de mise à disposition des composteurs et lombricomposteurs sur leur zone. Après avoir rempli une charte de mise à disposition disponible sur le site Internet, les équipements seront à retirer directement au point de distribution de la commune concernée.

En savoir plus ici
sur le calendrier de déploiement
des (lombricomposteurs) gratuits ▶



Réduire d'un tiers le poids de la poubelle

Ce déploiement tombe à pic car la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGECE) de 2020 impose la généralisation du tri à la source des biodéchets. Tous les producteurs devront s'y mettre, y compris les particuliers, à partir de janvier 2024.

Les biodéchets, ce sont des déchets alimentaires (restes ou préparations de repas, produits périmés non-consommés), et des déchets « verts » liés à l'entretien des jardins, comme les feuilles mortes, les tontes de pelouse, des broyats de branches... Pratiquer le compostage évite à tous ces biodéchets d'alourdir les poubelles. Nos poubelles contiennent en moyenne un tiers de biodéchets,

soit 80 kilos par personne et par an qui, une fois compostés, viennent alléger la poubelle résiduelle. À l'échelle de l'Agglo, cela forme un volume potentiel de 9 000 tonnes par an. Si tout le monde joue le jeu, environ 2,2 millions d'euros d'économies par an sont possibles sur la collecte et le traitement des déchets ménagers.

Le compost, un engrais naturel

Biodégradables, les déchets de cuisine et jardin se transforment via le compostage en terreau naturel ou compost. Il s'agit d'un processus comparable à la formation d'humus dans les sous-bois. Le compost, qui dégage une agréable odeur de sous-bois, sert à faire pousser les fleurs du balcon, repotter ses plantes d'intérieur, enrichir le sol du jardin de la maison ou de la résidence. Ses éléments nutritifs améliorent la fertilité des sols. Il retient aussi l'eau dans le sol, ce qui entraîne une économie d'arrosage.

Le compost allège les sols argileux, protège les végétaux contre les maladies. Parce que chaque habitat a une solution de compostage adaptée, l'Agglo soutient aussi l'implantation de sites de compostage partagé dans les résidences et les communes. Nîmes Métropole aide également les communes à financer l'achat de broyeurs de déchets verts, qui servent notamment à alimenter les composteurs. Caveirac, Saint-Geniès-de-Malgoirès, Saint-Mamert-du-Gard et Sernhac en ont déjà bénéficié.



Le précieux compost se trouve au fond du composteur, fruit d'une décomposition de plus de 6 mois

« L'Agglomération a engagé plus de 1 million d'euros pour la gratuité des composteurs individuels : c'est un investissement majeur, à la hauteur des enjeux environnementaux et des ambitions de notre écométropole. »

Parole d'élus

Bernard Angelras

Vice-président délégué à l'Environnement, à la Collecte et au traitement des déchets, conseiller municipal de Nîmes



DES « TUTOS » POUR MAÎTRISER LE (LOMBRI)COMPOSTAGE

Pour faciliter l'utilisation des composteurs ou lombricomposteurs par les habitants, Nîmes Métropole a réalisé deux guides pratiques et des vidéos pédagogiques expliquant le montage des matériels et leur mode d'emploi.

Découvrez les guides et vidéos tuto sur le compostage et le lombricompostage ici ▶



Pourquoi tant de travaux sur les réseaux d'eau ?

L'AGGLO
RÉPOND À VOS
QUESTIONS



Nîmes Métropole veille sur plus de 3 500 kilomètres de réseaux d'eau potable et d'assainissement, et réalise donc chaque année de nombreux travaux sur le territoire. En effet le renouvellement, l'entretien et le développement des canalisations sont indispensables pour sécuriser l'alimentation en eau potable de la population, économiser cette précieuse ressource et protéger les milieux naturels.

Que représente le patrimoine des réseaux d'eau de l'Agglo ?

Ils ne se voient pas car ils sont sous nos pieds. Pourtant, les réseaux d'eau - soit les conduites d'eau potable, d'eaux usées et pluviales -, servent à acheminer cette ressource de plus en plus précieuse. La plupart des canalisations ont été développées à partir des années 1950, parallèlement à la croissance urbaine, tandis que d'autres sont centenaires. Alors forcément, au fil du temps, elles souffrent de corrosion, de joints défectueux, de trous voire de casse. C'est pourquoi Nîmes Métropole finance leur remplacement. L'Agglo veille sur 3 550 kilomètres de tuyaux, soit la distance entre Nîmes et Helsinki en Finlande !

Quels sont les avantages de ces travaux ?

L'enjeu en vaut la chandelle : avant d'arriver aux robinets, l'eau potable est pompée dans les nappes souterraines. Sécheresse oblige, le ruissellement des eaux de pluies s'affaiblit et le niveau de ces nappes diminue. Changer les conduites usagées permet à la fois d'éviter des fuites coûteuses et de ne pas gaspiller cette ressource vitale. Cela aide aussi à maintenir un excellent niveau de qualité de l'eau potable.

L'entretien des canalisations transportant les eaux usées jusqu'aux stations de traitement des eaux usées (STEU) est tout aussi important. Car si les tuyaux usagés perdent en étanchéité, l'eau de pluie et celle des nappes phréatiques peuvent s'y infiltrer et se mêler aux eaux usées. Résultat : les stations voient arriver des volumes d'eau qu'elles traitent plus difficilement.



Pose d'une canalisation d'eau potable sur la commune de Poulx.

Comment sont planifiés les travaux sur les réseaux d'eau ?

Quel que soit le réseau, des diagnostics permettent d'évaluer les tronçons à traiter par ordre de priorité, en fonction de leur niveau d'usure, du nombre d'habitants ou encore des travaux de voirie entrepris par les communes. Les usagers impactés par les travaux sont informés par courrier ; les travaux séquencés et des déviations mises en place si besoin pour impacter le moins possible leur quotidien.

Au-delà des tuyaux, c'est l'ensemble du réseau qui est entretenu et développé : Nîmes Métropole se charge de rénover les réservoirs de stockage, les stations de pompage et de traitement d'eau potable, ainsi que les stations de traitement des eaux usées.

Elle agrandit aussi des réseaux, pour raccorder des zones nouvellement urbanisées ou encore réaliser des maillages intercommunaux. Cela sécurise l'alimentation en eau en protégeant la diversité des sources potentielles à la disposition de l'Agglo. Un atout si une source venait à faire défaut. •



© Emma Martinet

ICI, COMMENCE LA MER

Une partie des eaux pluviales s'infiltrer dans le sous-sol pour recharger la nappe phréatique, ce qui préserve la ressource en eau potable et évite d'aggraver les inondations. Pour favoriser l'infiltration, chacun doit veiller à limiter les surfaces imperméables (type béton). Le saviez-vous ? Une autre partie des eaux pluviales restant dans la couche supérieure du sol alimente les cours d'eau jusqu'à la mer. Quand nous jetons mégots, papiers et autres déchets par terre ou dans les caniveaux, ils finissent par boucher les avaloirs et polluer les caniveaux, les réseaux d'eau et, finalement, par dégrader nos littoraux.

CHIFFRES-CLÉS DES RÉSEAUX D'EAU

3 550 km

de conduites, dont 1 700 km pour l'eau potable, 1 150 km pour l'assainissement et 700 km pour les eaux pluviales.

40 ans

âge moyen des tuyaux.

8,8 km

de réseaux d'eau potable et 6,2 km de réseaux de collecte des eaux usées sont remplacés chaque année (moyenne des cinq dernières années).

18 M€

d'investissement sont prévus en 2023 pour l'extension et le renouvellement des canalisations d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales. Le budget total consacré par Nîmes Métropole aux compétences liées à l'eau (y compris la prévention des inondations) atteint 67 M€.



Une question sur les travaux ?

Direction de l'Eau de Nîmes Métropole / Service Proximité & Travaux :

04 66 02 55 43

operations.eau@nimes-metropole.fr

Plongée dans l'univers des données géographiques

Mutualisée entre Nîmes Métropole et la Ville de Nîmes, la direction du Numérique abrite un pôle « Système d'information géographique » (SIG) qui gère et partage des données géographiques sur le territoire. Objectif ? Enrichir les visions des élus, agents et habitants du territoire, et aider à la prise des décisions publiques. Rencontre avec les experts géomaticiens.



L'équipe du pôle SIG de la direction du Numérique

« Notre métier, c'est de faire parler les données géographiques », résume la cheffe de projets Marie-Gil Septfonds, qui forme avec ses trois collègues chefs de projet Pascal Guieysse, Nicolas Lambert et Frédéric Moll, le pôle « Géoservices et données métropolitaines » dit pôle « SIG » pour « Système d'information géographique ». Cette équipe soudée fait partie de la direction du Numérique mutualisée entre Nîmes Métropole et la Ville de Nîmes.

En quoi consiste le métier de géomaticien ?

Il s'agit de concevoir et d'enrichir des bases de données géographiques, puis d'analyser et de partager ces précieuses informations visuelles, représentations du territoire réel. « La donnée géographique s'avère de plus en plus importante pour aider à la prise de décisions dans les politiques publiques », affirme Pascal Guieysse. Tous les domaines profitent des analyses spatiales : l'urbanisme, les transports, le développe-

ment économique, l'environnement, l'énergie, l'eau et l'assainissement, les déchets... Nicolas Lambert, qui a renforcé le pôle SIG en 2022, témoigne : « Beaucoup de compétences transversales sont nécessaires et il faut être à l'écoute des différentes directions métiers comme des communes, que nous accompagnons dans la transition numérique ».

Valeur ajoutée

« Chaque année, nous intervenons sur de grands projets et répondons à de nombreuses demandes. En parallèle, nous avons créé la plateforme MyCarto qui centralise l'ensemble des outils cartographiques pour l'Agglomération », indique Pascal Guieysse. « Notre cheval de bataille, c'est d'apporter de la valeur ajoutée ». Les « sigistes » gèrent les données de référence, la normalisation, l'homogénéisation et la collecte de données.

Ces derniers travaillent avec des partenaires comme l'association régionale OPenIG, l'Agence d'urbanisme, le département du Gard... L'équipe centralise et diffuse l'information en ajoutant conseil et accompagnement. Les géomaticiens basés dans les directions métiers sont des interlocuteurs privilégiés. « Leurs doubles compétences permettent un meilleur partage des pratiques », explique Marie-Gil Septfonds. « Chaque métier reste responsable de ses données », précise Frédéric Moll.

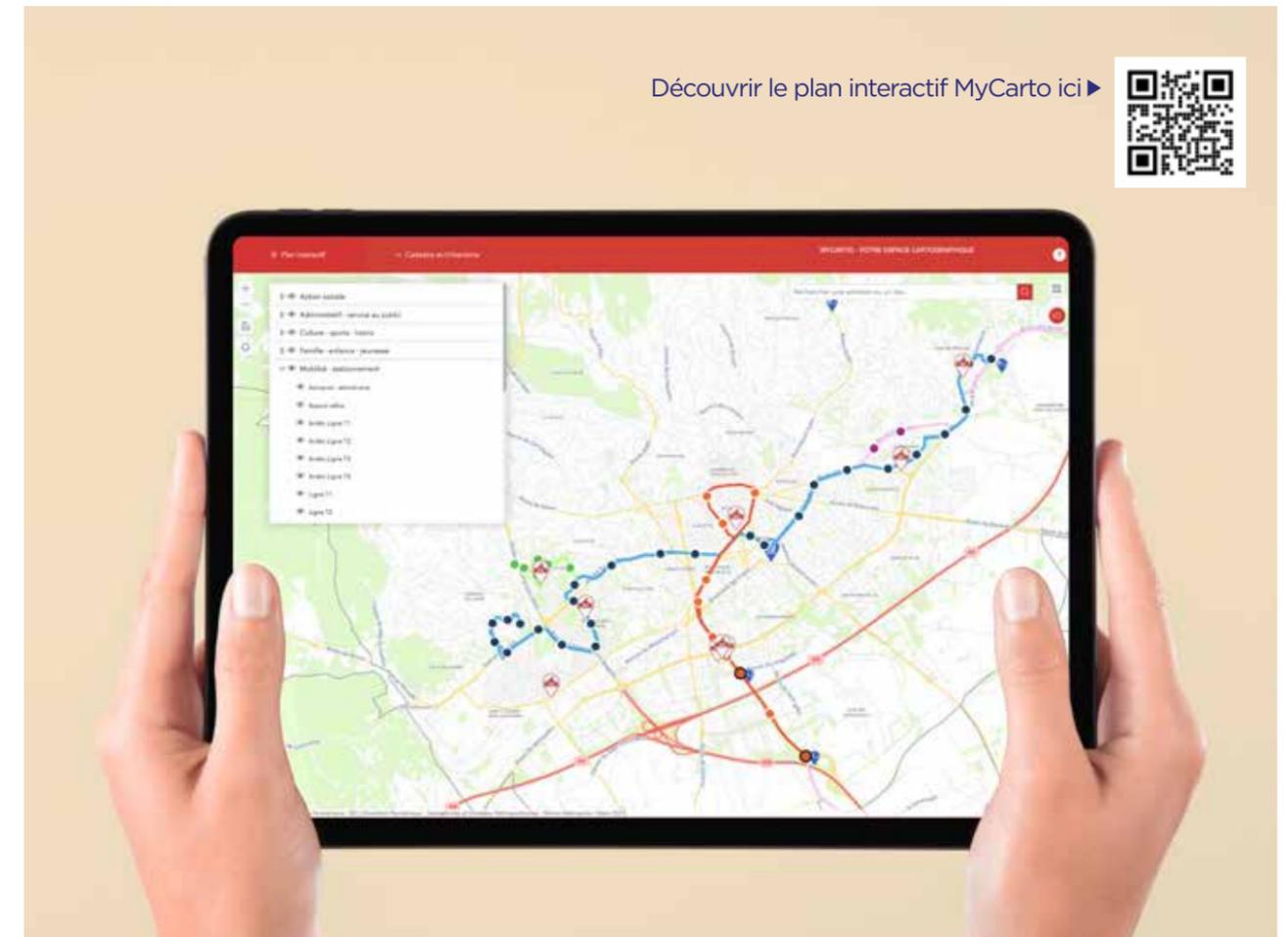
Les communes aussi cherchent de l'accompagnement et apprécient en particulier l'aide dans la mise à jour de l'indispensable « Base Adresse nationale » de l'État. En outre, le pôle SIG a sondé les communes sur leurs besoins. C'est ainsi qu'a été déployée à la demande de certaines, une fonctionnalité sur l'obligation légale de débroussaillage. « L'avantage, c'est que ces fonctionnalités sont déclinables », souligne Nicolas Lambert. Elles sont disponibles et accessibles en ligne en fonction des droits de chaque utilisateur (spécifiques selon le thème et la sensibilité des données).

Cap sur l'innovation

Le pôle SIG est aussi en veille sur les innovations et l'intégration des données en temps réel. « Les objets connectés, la 3D, l'usage du drone font partie des évolutions », confie Marie-Gil Septfonds. Les quatre agents vont également bénéficier d'une formation de télépilotes de drones. Avoir des télépilotes permettra d'obtenir des images « actualisées » et d'améliorer encore les réponses aux demandes des métiers ou des communes, pour assurer le meilleur service aux habitants. •



Découvrir le plan interactif MyCarto ici ▶



« MYCARTO », UNE MINE PRÉCIEUSE D'INFORMATIONS

La plateforme web MyCarto existe en version pour l'interne (agents, communes) ainsi qu'en version grand public. Facile à prendre en main et consultable sur ordinateur, tablette ou smartphone, elle offre le plein d'informations sur de nombreux thèmes. MyCarto permet de localiser un grand nombre de points d'intérêts sur le territoire comme les principales lignes de transports en commun, les mairies, les installations sportives, les déchèteries, les points d'apport volontaire, les hotspots wifi, les bornes de recharge électrique... En complément, l'onglet « Cadastre et urbanisme » informe sur les caractéristiques de chacune des 200 000 parcelles du territoire. « Elle intègre déjà une quarantaine de fonctionnalités et s'enrichira en permanence », assurent Pascal Guieysse et Frédéric Moll.

« L'afición », un art de vivre aux multiples facettes



Jusqu'à fin septembre, l'Agglo se met à l'heure de la bouvine et du cheval de race Camargue avec la troisième édition du festival « Traditions et afición, un art de vivre ». Un programme qui parcourt le territoire et décline toutes les facettes de la *Fé di Biòu*.

Abrivado, roussataïo, tientas et courses camarguaises : depuis fin avril, durant tout l'été et jusqu'à fin septembre, 18 communes de l'Agglo vont recevoir les manifestations et concours du Festival Traditions & Afición. Curieux et amateurs sont invités à (re)découvrir en famille ces nombreuses festivités - gratuites -, qui mettent à l'honneur la *Fé di Biòu*, la passion des chevaux et des taureaux perpétuée par les manadiers, gardians et raseteurs.

Vous êtes néophyte ? Pas d'inquiétude, vous êtes invité(e) à goûter à cet art de vivre de notre territoire : chaque événement est commenté et expliqué au public afin d'accompagner la compréhension des métiers et du travail réalisé par les manadiers, les éleveurs ou les écoles taurines.

A ne pas manquer : la finale du bolsín taurin (consécration des tientas qualificatives), le 18 août à Saint-Gilles, et la finale des courses camarguaises le 9 septembre à Bezouze. Quant à elle, la finale du concours d'abrivado mettra en valeur le travail des neuf meilleures manades du moment le 23 septembre à Générac.

Préserver la tradition et soutenir la filière

C'est en 2021 que Gaël Dupret, élu délégué aux traditions de Nîmes Métropole, maire de Sernhac, a imaginé le festival pour préserver les traditions, soutenir la filière et accompagner les professionnels sur un territoire où toutes les communes sont concernées. Objectif ? Favoriser l'unité, donner du sens aux manifestations proposées et recréer un lien entre les communes, qui sont accompagnées pas à pas dans la programmation des manifestations, l'Agglo mettant à leur disposition des arènes portatives si elles n'en possèdent pas. En deux ans, l'intérêt du grand public pour l'afición est ainsi allé crescendo.

L'Agglo mise sur la qualité de la programmation et travaille en cohésion avec la Fédération des manadiers et la Fédération française de la course camarguaise (FFCC). Cette dernière collaboration a permis de mettre en place des ateliers de découverte de la culture taurine, virtuels ou sur le terrain, pour le jeune public, d'autant que la demande est très forte de la part des écoles du territoire (cf. page 41). Nouveauté de cette troisième édition : la participation d'écoles taurines espagnoles pour les tientas de qualifications. •

Parole d'élu



« Il s'agit de faire (re)découvrir et partager des traditions toujours bien vivantes sur le territoire, et qui nous rassemblent. »

Gaël Dupret

Membre du Bureau communautaire, délégué aux Traditions et à la politique d'animation communautaire, maire de Sernhac



Festival itinérant et gratuit créé par l'Agglomération, le festival « Traditions & Afición, un art de vivre » sillonne chaque année le territoire d'avril à septembre, réunissant les fédérations taurines, les manades et ganaderias, sans oublier les éleveurs de chevaux de Camargue.

LE FESTIVAL 2023 EN BREF

- 5 mois de festivités gratuites itinérantes sur 18 communes
- 21 événements grand public, tous animés par des peñas du territoire
- 4 journées dédiées aux scolaires
- 24 manades sélectionnées
- Près de 70 partenaires et sous-traitants
- Près de 260 000 euros investis par Nîmes Métropole
- Affiche de cette 3^e édition peinte par l'artiste Frédéric Monnet, résidant à Moulézan

Découvrir le programme complet du festival ici ▶



DES ATELIERS DANS LES ÉCOLES

Grâce au partenariat de Nîmes Métropole avec la Fédération française de la course camarguaise (FFCC), des sessions pédagogiques se sont tenues dans les écoles en juin 2023. 12 ateliers autour de la bouvine et de ses traditions ont réuni des élèves de CM1 et CM2 du territoire. En outre, quatre journées taurines se sont déroulées du 5 au 8 juin dernier à Saint-Gilles : 350 élèves ont ainsi découvert deux manades, l'une élevant des taureaux de Camargue (manade Aubanel) et l'autre des taureaux de race espagnole (La Paluna).

LES TRADITIONS EXPLIQUÉES AUX JUNIORS

Quelle est la différence entre un taureau de Camargue et un taureau « Brave » ? Qu'est-ce qu'une « tienta » ? Que représente la Croix de Camargue ? Un mini-guide taurin édité par Nîmes Métropole répond à ces questions et à quelques autres de façon synthétique, avec un lexique final en guise de résumé. Un livret conçu pour les élèves de CM1 et CM2, mais qui a aussi conquis le public des adultes !

Découvrir le Petit Guide taurin de Nîmes Métropole ici ▶

À télécharger ou à retirer dans les points de retrait.





ET SI ON RÉINVENTAIT nos week-ends ?

ÉCOTOURISME

Pique-nique

Autour de Nîmes 4 spots nature où savourer casse-croûte et bol d'air

Et si vous profitez de cette période estivale pour des sorties pique-nique à deux, en famille ou entre amis sur l'un des nombreux spots du territoire ? Direction Marguerittes pour déjeuner sous un pin ou un olivier dans la combe des Bourguignons. Un sentier d'interprétation invite à la promenade digestive dans la garrigue, mouchetée de constructions en pierre sèche. Depuis Russan, une marche facile conduit au belvédère du Castellas et sa vue imprenable sur le méandre le plus impressionnant des gorges du Gardon ! Sur la colline dominant Langlade et la Vaunage, l'ancien moulin seigneurial restauré n'attend que vous. Sortez la nappe et lézardez les doigts de pieds en éventail ! Adepte du vélo ? En selle pour la boucle « Entre vignes et rizières ». À la sortie de Générac, reprenez des forces sur l'aire de repos ombragée. La descente jusqu'à Franquevaux éblouit par son panorama décoiffant. •



© Nîmes Tourisme

Office de tourisme de Saint-Gilles

5 place de la République, à Saint-Gilles
04 66 58 38 00
tourisme.saint-gilles.fr

Office de Tourisme de Nîmes

6 boulevard des Arènes, à Nîmes
04 66 58 38 00
nîmes-tourisme.com

Encore plus de spots et d'infos



Sortie nature

À Saint-Gilles Échappée belle au cœur du marais

Un paysage de carte postale s'offre à vous lors de cette balade familiale. L'itinéraire serpente à travers les marais asséchés où paissent chevaux et taureaux, puis il longe le canal du Rhône à Sète et traverse les roselières. Chemin faisant, vous aurez la chance d'observer aigrettes, canards et hérons garde-bœufs, voire de surprendre un ragondin nageant dans une roubine ! Des panneaux d'interprétation vous rendront incollables sur l'histoire des marais, la faune et la flore. N'hésitez pas à grimper en haut de l'escalassou (l'échelle utilisée par les gardians pour surveiller leurs troupeaux). De sa plateforme aménagée, vous profiterez du panorama sur les étangs du Scamandre et la plus grande roselière de France. Magique ! •

Sentier du Cougourlier

À 4 km à l'ouest de Saint-Gilles, par la RN 572, direction Château d'Espéran puis sentier du Cougourlier.
Longueur : 6 km, durée : 2 heures. Balisage jaune.



© Hervé Cordilhac

L'Âne Rit

Lieu-dit la combe des Bourguignons, à Marguerittes
06 70 41 05 03 / 06 31 37 83 41
laneritgard.com

Ouvert à tous (personnes valides ou en situation de handicap), toute l'année sur rendez-vous.
Balade à partir de 17 €.

Astronomie

À Nîmes Rendez-vous au balcon des étoiles

Installé(e) confortablement dans un fauteuil, les yeux levés vers la voûte du dôme du Planétarium de Nîmes... Que le spectacle commence ! Dans une nuit étoilée parfaite, une fenêtre s'ouvre sur les merveilles de l'univers. Vous voilà parti(e) pour une heure de rêve et d'apprentissage ludique. Observez notre galaxie et le système solaire, suivez les planètes qui se déplacent dans les 90 constellations formant les hémisphères ! Lors des séances du week-end, vous pourrez partir en « balade dans le ciel d'été » (en juillet) découvrir le télescope spatial Hubble (en août) et l'évolution des instruments (en septembre). L'assurance de ressortir, quel que soit votre âge, avec des étoiles plein les yeux ! •

Planétarium

Avenue Péladan, à Nîmes
04 66 76 72 60
www.nîmes.fr

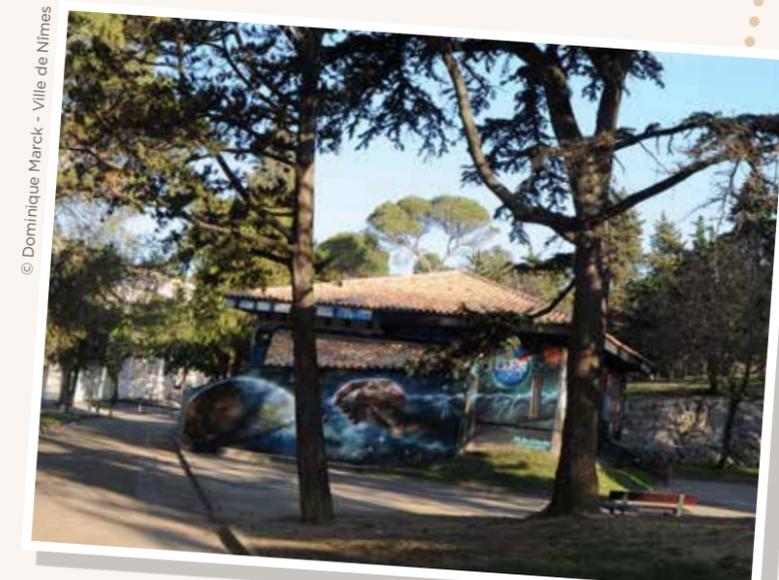
Ouvert tous les jours, sauf lundis et jours fériés.
Tarifs : 5 € (plein), 3€ (réduit), gratuit - de 18 ans.

Insolite

À Marguerittes Balade anti-stress au pas de l'âne

Et si vous partiez en promenade avec un âne sur les traces des « rachalans », les ouvriers agricoles d'antan ? Éleveurs passionnés, Myriam et Hervé Cordilhac proposent des balades de 1 à 3 heures, libres ou accompagnées, individuelles ou en petit groupe. Après avoir fait connaissance avec votre adorable compagnon de route, en avant pour la découverte de la combe des Bourguignons, sur des circuits balisés ! Prenez le temps de vous imprégner de la beauté du paysage tout en partageant une relation privilégiée avec l'animal. Et puis, c'est l'assurance d'une randonnée réussie car les enfants ne traînent plus les pieds, qu'ils soient juchés sur l'âne ou qu'ils le mènent. Le must ? Participer à un atelier de découverte du troupeau, ponctué de jeux interactifs, à la rencontre de l'univers des ânes et... de vous-même. •

© Dominique Marck - Ville de Nîmes



Découverte de l'astronomie adaptée aux 5-10 ans (accompagnés), le mercredi à 10h.

Voyage dans le système solaire et visite du ciel étoilé, à partir de 10 ans, mercredi à 15h.

Séance thématique mensuelle le week-end (une semaine sur deux) à 15h, à partir de 10 ans.



ILS HABITENT près de chez nous

BIODIVERSITÉ



© Cyril Girard



Carte d'identité

Nom scientifique : *salicornia europaea*

Nom commun : salicorne, salicorne d'Europe, corne salée, passe-pierre, haricot de mer, cornichon de mer...

Famille : amaranthaceae

Type biologique : annuelle

Floraison : d'août à octobre selon la région

Taille : de 10-40 cm

Couleurs : vert

Habitat : sur les côtes maritimes, marais salés, prés salés, marécages, rivages sableux et sansouire.

Particularités : comestible

Situation : littoraux de la Manche, de l'océan Atlantique, et de la mer Méditerranée.

La salicorne, Le cornichon des marais

Typique des marais salants bretons et des bords de l'océan, la salicorne, également appelée perce-pierre, haricot ou roquette de mer, criste marine ou cornichon des marais, s'est aussi enracinée en Camargue gardoise. Autour de la commune de Gallician notamment, au bord des roubines ou dans les zones humides, une balade permet de découvrir parmi la flore particulière de tels milieux, ces petits végétaux qui poussent à ras du sol, sur les terres salées et les sols vaseux asséchés. Cette fausse algue est reconnaissable à ses brins charnus comme des plantes grasses, qui pointent vers le haut et évoquent des cornes. Gorgée d'oligo-éléments et de minéraux, la salicorne a des vertus multiples. Elle se consomme comme un condiment, en salade, ou poêlée au beurre, selon une vieille recette bretonne. •

En savoir plus
sur la salicorne ici ▶



© Cyril Girard



Carte d'identité

Nom scientifique : *bubulcus ibis*

Nom commun : héron garde-bœufs, pique-bœufs

Famille : ardéidés

Taille : 45-52 cm

Envergure : 80-90 cm

Poids : 300-475 g

Aspect : plumage nuptial : plumes blanches et orangées sur la tête, le dos et la poitrine. Bec jaune et pattes rose orangées. Plumage hivernal : plumes entièrement blanches. Bec orange, pattes verdâtres et sombres.

Régime : omnivore

Mode de vie : polygame

Habitat : zones humides comme les marais et les rizières, mais aussi les prairies, les pâturages.

Répartition : originaire d'Afrique, il est présent aujourd'hui en Asie, en Amérique, en Océanie et dans le sud de l'Europe, notamment en Camargue.

Informations complémentaires : le héron peut créer une alliance avec des bovidés. En effet, en avalant des insectes pour se nourrir, il débarrasse les gros herbivores de leurs parasites. Cette entraide entre les deux espèces s'appelle le mutualisme.

Le héron garde-bœuf, Un antiparasite venu d'Afrique

Qui ne s'est pas réjoui à la vue de ces oiseaux blancs trapus à bec jaune, juchés comme des sentinelles sur l'échine des moutons, chevaux et taureaux de Camargue ? Les *bubulcus ibis*, autrement dit hérons vachers car ils sont souvent perchés sur le dos des bœufs, débarrassent ces derniers de leurs parasites. Par ailleurs, le dos de ces gros herbivores constitue un poste d'observation idéal pour repérer dans l'herbe les tiques, sauterelles, grillons et autres criquets dont les hérons se nourrissent. Ces garde-bœufs omnivores, qui se régalaient aussi de rainettes ou de petits poissons, se sont ancrés assez récemment dans les paysages de Camargue. Pour observer sans peine cet échassier venu d'Afrique qui est aussi le plus petit des hérons blancs, une balade est tout indiquée à partir du Centre de découverte du Scamandre, à Vauvert. C'est là que s'y trouve la plus grosse population de hérons garde-bœuf. •

En savoir plus
sur le héron garde-bœuf ici ▶





ZOOM AGGLO Costières

Les Costières, une terre fertile

Parmi les communes fondatrices de Nîmes Métropole en 2002, les sept villages des Costières, au Sud de Nîmes, séduisent par leur qualité de vie. Sur un territoire marqué par la vigne et les vergers, où a ouvert la gare TGV Nîmes Pont-du-Gard, des hommes et femmes passionnés mettent en avant la qualité et la convivialité de l'accueil.

© Patrick Frilet

“*Les Costières sont un secteur très prisé.*”

« Je suis né à Nîmes, mais trois jours plus tard j'étais déjà à Manduel. Cela fait donc soixante ans. Je suis chauvin : c'est le plus beau village de l'Agglo! J'y suis élu depuis 1995 et maire depuis 2014. Le pays agricole, entouré de vignes, a bien grandi : Manduel est la quatrième commune de Nîmes Métropole avec plus de 7 000 habitants. Comme la zone des Costières, Manduel est prisé. La commune a une forte croissance démographique et prévoit d'accueillir mille habitants de plus d'ici à 2030. Nous avons la pression de l'urbanisation mais je souhaite que Manduel devienne un grand village, plutôt qu'une petite ville. La nouvelle gare TGV, porte d'entrée de l'Occitanie, est un atout et j'espère qu'elle reliera un jour Paris à Barcelone. Le projet Magna Porta autour de la gare porté par Nîmes Métropole est une vraie opportunité de développement économique et de création d'emplois. Certes, cela ne se fera pas en trois jours mais c'est l'avenir du territoire.

À la fondation de l'Agglo, j'étais adjoint au maire et j'ai fait partie des premiers conseillers communautaires. C'était une demande forte, il y avait un véritable élan. J'étais très fier de fêter en 2022 le 20^e anniversaire de Nîmes Métropole à Paloma. L'Agglo a permis de grands équipements comme la stade nautique Nemausa ou la salle Paloma. Pour l'avenir, j'espère le développement des transports en commun vers le péri-urbain. » •

Parole d'élus



Jean-Jacques Granat

Maire de Manduel, membre du Bureau communautaire, délégué à l'Insertion et au projet Magna Porta

IDENTITÉ

Costières

Date d'entrée dans Nîmes Métropole :
1^{er} janvier 2002



7 communes*

Bouillargues (6 374 hab)
Caissargues (4 198 hab)
Garons (5 085 hab)
Générac (4 117 hab)
Manduel (7 185 hab)
Redessan (4 196 hab)
Rodiilhan (3 000 hab)

34 155
habitants*



*Source : Insee (population totale 2020)

Les 5 bons plans du territoire des Costières

Générac

Halte conviviale au Trin-Tren

« *Le lieu m'a charmé* », assure Barbora Hackova, qui a ouvert en mai 2022 le « Trin-Tren » dans l'ancienne gare de Générac. Cette Slovaque qui a passé dix ans en Auvergne a été choisie en 2021 après un appel à candidatures lancé par la commune pour créer un tiers-lieu dans la halte ferroviaire. « *J'ai été intéressée par le projet car j'aime tout ce qui est ancien. J'avais aussi une expérience dans la restauration* », souligne Barbora. Trin Tren propose de la restauration rapide faite maison. Pour renouveler sa carte, Barbora a proposé en février-mars un tour du monde, puis un tour de France culinaire. « *J'ai une clientèle fidèle de Généracois!* » Elle les reçoit en terrasse (une trentaine de places), et à l'intérieur dans des fauteuils Voltaire « très cocooning ». Pratique : Trin-Tren fait aussi dépôt de pain et bénéficie d'une box de location de vélos électriques Tango toute proche. •



© Droits réservés

Trin-Tren

11 avenue Yves Bessodes, à Générac

04 11 71 56 71

trintren.eatbu.com

Ouvert du lundi au vendredi, de 7h à 19h30,
et le dimanche à partir de 16h



Bouillargues

La Petite Coccinelle Bleue a la passion du jardin

« Je connais mon jardin par cœur », lance le maraîcher Pascal, exploitant depuis dix ans d'un domaine de sept hectares, dont trois cultivés en fruits et légumes, à Bouillargues. « J'ai aussi des brebis, des chevaux, des ruches. Je travaille à l'ancienne, sans pesticides. Je fais mon engrais moi-même. » Ses productions se dégustent dans les assiettes de belles tables nîmoises comme L'Imperator et Duende - « c'est une vraie collaboration » -, ainsi qu'au Chabanais, chez Maison Textures comptoirs et objets et Maison Soubeiran. L'agriculteur ne se ménage pas : « Je fais soleil-soleil ! ». Pascal fait pousser des plantes médicinales pour l'herboristerie Saint-Paul, produit son propre miel, et vend des paniers « de ce qui se passe dans le jardin. Au printemps, ça commence par les fèves, petits pois, salades, navets, courgettes... ». Il les dépose à L'épicerie de Nîmes, rue de l'Agau. « Je suis aussi tous les samedis matin au caveau du domaine d'Eriane à Saint-Mamert-du-Gard. » •

La Petite Coccinelle Bleue

113 route d'Arles, chemin du Canabier, à Bouillargues
06 10 13 72 97



La Maison du Mieux Manger

2 avenue de la Dame, à Caissargues
04 11 83 51 39
lamaisondumieuxmanger.fr
Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 13h30 et de 15h30 à 19h30

Caissargues

Pari réussi pour La Maison du Mieux Manger

La Maison du Mieux Manger l'assure : « Ce n'est pas plus cher de mieux manger ! » En 2018, des étagères des Halles de Nîmes ont créé à Caissargues un espace de 200 m², où ces amoureux des produits de qualité valorisent la fraîcheur, le goût et le savoir-faire d'une équipe de 15 personnes. La Maison du Mieux Manger réunit la boucherie « La Ferme du Cantal », la fromagerie « Le Buron », le traiteur italien « Aux Pâtes fraîches » et les fruits et légumes « De la Terre aux paniers ». Le lieu propose une offre traiteur (plats cuisinés sur place), ainsi qu'une jolie cave à vins et de l'épicerie fine. Signe de qualité : deux bouchers viennent d'être médaillés d'Or du concours Gard Gourmand pour une tourte à l'agneau et une saucisse au roquefort. À noter qu'une autre Maison du Mieux Manger a ouvert en 2020 route de Nîmes, à Caveirac. •



Château de Campuget, à Manduel

04 66 20 20 15
campuget.com

Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le Bistrot : du jeudi au dimanche soir.

Dégustations de Léo : jeudis, vendredis ou samedis soir

Manduel

Château de Campuget, au cœur des vignes

À Manduel, le Château de Campuget exploite en haute qualité environnementale 130 hectares de vignes, produisant 1 million de cols par an (appellation Costières de Nîmes ou cépages), qui s'exportent jusqu'aux États-Unis et au Japon. Cultivé depuis 1753, le domaine appartient depuis 80 ans à la famille Dalle, venue du Nord, qui l'ouvre largement au public. Elle invite à séjourner dans la petite maison du jardinier, en chambres d'hôte ou à la maison La Renarde Campuget. Labellisé Vignobles & découvertes et Collège Culinaire de France, le château de Campuget reçoit des séminaires dans l'ancienne magnanerie et des convives du 18 mai au 10 septembre au Bistrot, où sont cuisinés les produits du potager. Les amateurs peuvent s'inscrire aux dégustations du sommelier Léo (jusqu'à l'ouverture du Bistrot). « Nous voulons avoir une activité permanente, affirme Mathilde Dalle. Les Florales ont ouvert la saison mi-avril et fin août, nous aurons une soirée DJ dans la cour. » •

Manduel

Le plein de plantes à L'Herbier des Garrigues

Créateur de L'Herbier des Garrigues en 2018, Régis Dufaud, formé au lycée agricole de Rodilhan, est agriculteur, cueilleur et distillateur. « Je travaille une trentaine de plantes à parfums, aromatiques et médicinales, soit en culture, soit en les cueillant en garrigue, comme la lavande aspic et l'immortelle d'Italie. » Régis propose des sachets pour infusions, des herbes aromatiques, des sirops, des huiles essentielles (comme celles de romarin à camphre ou de laurier-sauce), et des hydrolats ou des eaux de plantes issue de la distillation à la vapeur. À Manduel, Régis reçoit le public à sa cave de stockage du vieux village le mercredi, « le même jour que le marché ». Il cultive ses plantes à la Bastide-d'Engras au nord d'Uzès et est aussi un « éco-acteur » de la réserve de biosphère des gorges du Gardon. •

L'Herbier des Garrigues

7 rue Pasteur, à Manduel
07 68 13 20 08
herbierdesgarrigues@gmail.com
herbierdesgarrigues.com

Ouvert le mercredi, de 9h à 17h, sinon sur rendez-vous



La tribune politique

GROUPE LES PROGRESSISTES

Le projet de territoire Nîmes Métropole 2030 présenté récemment dessine des perspectives et des axes de développement ambitieux. Des résolutions qu'il faudra tenir voire accélérer. L'État montre une attention particulière à notre territoire. On l'a vu encore récemment avec la venue du Président de la République sur la base de la Sécurité Civile de Garons, qui deviendra un pôle européen majeur de lutte contre les incendies et bien davantage encore. Il en est de même pour la prise en compte des besoins spécifiques liés à la sécurité des personnes et des biens ou le projet de rénovation urbaine porté par l'ANRU et les 144M€ dédiés, par l'État, à ce projet structurant. Sans oublier le soutien du Ministère de la Culture à la candidature de Nîmes à l'UNESCO, un appui précieux toujours au service de notre territoire. Pour les enjeux cruciaux qui sont les nôtres, au-delà des appartenances ou des différends politiques, il est donc essentiel que chacun travaille en bonne intelligence avec l'autre, la réussite ne peut être que collective.

Groupe Les Progressistes

GROUPE EPNM Ensemble pour Nîmes Métropole

Force est de constater que, depuis quelques temps, nos manifestations taurines font l'objet de critiques émanant d'une poignée de donneurs de leçons qui, se cachant hypocritement derrière l'étendard de la défense animale, veulent en réalité changer ce que nous sommes.

Heureusement, comme ce fut le cas à Montpellier le 11 février dernier, les défenseurs de nos traditions se lèvent par milliers pour clamer haut et fort leur volonté de protéger notre culture et notre identité.

Chaque année, nos villes et villages organisent des événements taurins que la population attend avec impatience. Ces fêtes sont, depuis l'origine, des moments de bonne humeur et de convivialité pour la population locale mais aussi de découverte pour les touristes : Abrivado, bandido, encierro et bien entendu, course camarguaise... nos traditions témoignent de l'attachement que nous portons à nos racines. En organisant chaque année le Festival « Traditions et Aficion, un art de vivre », Nîmes-Métropole préserve et accompagne cet héritage culturel auquel nous tenons tant. Par la variété et l'originalité de sa programmation, il conjugue divertissement et volet éducatif, transmettant ainsi notre Histoire aux jeunes générations.

Eddy VALADIER
Président du Groupe EPNM

GROUPE UPDT Union pour le développement du territoire

En ce début d'année 2023, Nîmes Métropole poursuit encore et toujours son objectif d'éco Métropole. La lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, de la faune et de la flore, l'instauration dans chacune des politiques publiques d'un modèle de développement durable sont des marqueurs fondamentaux de la politique du Président. Franck PROUST a souhaité instaurer une véritable politique durable en matière énergétique, en confiant à Pierre LUCCHINI, Vice-président, la sobriété et la transition énergétique en plus de sa délégation sur les énergies renouvelables. Une délégation en en complémentarité et en transversalité parfaite avec le Plan climat air énergie territorial (PCAET), le Projet alimentaire territorial (PAT), le Plan de mobilité (PDM) et le Projet de territoire que nous mettons en œuvre collectivement au sein de notre territoire. La transition écologique reste une priorité forte au sein de notre agglomération, c'est pour cela que notre Président a souhaité confier à Gaëtan PREVOTEAU, la délégation sur les eaux nonconventionnelles pour étudier des pistes de réflexions notamment sur la récupération des eaux de pluie. Une modification majeure sur notre politique des fonds de concours a eu lieu, en y incluant désormais les projets de rénovation de l'éclairage public. Avancée plus qu'appréciée par les Maires, qui en ces temps de crise énergétique, permettent une véritable accélération du développement de notre Eco Métropole.

Le groupe « Union Pour le Développement du Territoire »

GROUPE RN Rassemblement national

Chers habitants de Nîmes Métropole, Les usagers et les chauffeurs de bus nous alertent quant à la situation sur certaines lignes en particulier. Insultes, agressions, caillassages occasionnent des déviations de lignes, des arrêts de travail chez les chauffeurs victimes et des grèves bien justifiées ce qui perturbent le bon fonctionnement du service. Il faut agir sur ces lignes en priorité, c'est la revendication de ceux qui vivent l'insécurité au quotidien et qui en ont assez du laxisme généralisé. Les femmes, les adolescents, les personnes âgées doivent être en sécurité dans les transports et les délinquants sévèrement punis! C'est ce que veulent les usagers et les chauffeurs de notre collectivité!

Le Groupe Rassemblement National
Laurence Gardet

GROUPE IEC Intérêt et esprit communautaire

C'est avec réjouissance que nous accueillons l'été et avec lui, les beaux jours qui présagent de l'arrivée de nos manifestations culturelles. Sous l'égide de Gaël Dupret, maire de Sernhac et membre du bureau communautaire délégué aux traditions, le festival « Traditions et aficion, un art de vivre » mettra à l'honneur ces prochains mois de nombreux événements tels que des abrivados, des tientos pédagogiques ou encore des courses camarguaises. Nous soutenons l'organisation de ce festival qui rythmera nos rues, nos arènes et nos communes, à travers une programmation valorisant nos traditions taurines. Avec ce festival, c'est tout l'intérêt et l'esprit de notre Communauté d'agglomération qui se révèlent, qui mettent en avant et promeuvent ce qui cimentera notre territoire, ses spécificités, ses citoyens. Retrouvons-nous donc autour de nos valeurs de partage et de transmission pour fêter ensemble le retour de nos belles journées ensoleillées en compagnie de nos belles manades et de l'ensemble des acteurs culturels.

Le Groupe Intérêt et Esprit Communautaire

GROUPE GUCE Gauche unie, citoyenne et écologiste

Renouvellement de la délégation de service public des transports en commun : Des inquiétudes à propos de la qualité de service et des tarifs proposés. L'organisation des transports en commun est essentielle, pour permettre à tous de se déplacer et pour limiter l'usage de la voiture individuelle avec un avenir autre que le « tout routier », pour la planète, pour notre vie en société, pour l'activité économique. Une gestion en régie publique des transports urbains aurait permis d'être plus offensifs sur l'offre proposée. Nous insisterons toujours pour une desserte de tout le territoire métropolitain, pour des tarifs attractifs, pour des fréquences augmentées et des amplitudes horaires élargies aux soirées.

V. BOUGET, B. CLEMENT, J. MENUT, C. GIACOMETTI,
B. FERRIER, S. FAYET, C. BASTID, P-E. DÉTREZ
gaucheunie.nm@gmail.com

Les numéros très utiles

Nîmes Métropole met à votre disposition la liste des numéros des principaux services qui vous sont dédiés. Vous pouvez, si vous le souhaitez, la découper et la conserver.

L'ACCUEIL
NÎMES MÉTROPOLE
04 66 02 55 55



LES DÉCHETS
04 66 02 54 54



LES TRANSPORTS
EN COMMUN
09 70 81 86 38



L'HABITAT
04 66 02 54 14



RÉSEAUX SOCIAUX
f i in t
@nimesmetropole



L'EAU
09 69 36 61 02



LA LOCATION
DE VÉLOS
04 66 38 59 43



LA RELATION
ENTREPRISES
04 66 02 55 40





L'AGGLO VOUS PROTÈGE

*"Face aux inondations, l'agglomération et ses partenaires
s'engagent dans la protection durable du territoire.
Merci à tous !"*

Franck Proust, Président de Nîmes Métropole



Plus d'infos

